

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 10 décembre 2018 - 2 Rabî al-thani - N° 2084 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com



ÊTÉ NATIONALE DE LA TANZANIE
Le Président Bouteflika félicite le Président John Pombe Magufuli



P. 24

ALGÉRIE-VATICAN
M. Ouyahia reçoit le représentant du Pape François



P. 24

INDUSTRIE

Affluence de visiteurs au Salon de l'automobile d'Oran

La 18^e édition du Salon de l'automobile et des motocycles de l'Ouest (AutoWest-2018) s'est ouverte dimanche au Centre des conventions d'Oran (CCO), drainant une foule nombreuse. Cette manifestation économique se tient une semaine durant sous le slogan «La production automobile algérienne : diversification et développement», a indiqué Abdelkader Rezzoug, commissaire de l'événement.

P. 6



COMMERCE

Djellab : «Réduire le coût de la logistique pour hisser la compétitivité du produit algérien à l'international»

P. 6

FORMATION PROFESSIONNELS

Mebarki : «Impératif de développer l'insertion professionnelle dans le domaine agricole»

P. 4

CONSTITUTION

Conférence nationale aujourd'hui à Alger sur l'exception d'inconstitutionnalité

P. 3

SANTÉ

PARKINSON
Les migraineux deux fois plus vulnérables

P. p 12-13

F TBALL

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE - RETOUR) USMA - AL-MERRIKH :

Mission «remontada» pour les Rouge et Noir

L'USM Alger, séchement battue par les Soudanais d'Al-Merrikh (4-1) lors de la première manche à Omdurman, tentera de réaliser une «remontada» lundi au stade 5-Juillet (19h00), en match comptant pour les 8es de finale (retour) de la Coupe arabe des clubs champions de football.

P. 22

DGSN
Le Colonel Mustapha El Habiri inspecte l'Unité aérienne de la Sûreté nationale

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

7 orpailleurs arrêtés et saisie de produits destinés à la contrebande à Tamanrasset

P. 24

AUJOURD'HUI ET DEMAIN AU CIC

Conférence nationale sur «La question du principe de l'institutionnalité des lois»

En collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le ministère de la Justice, organise aujourd'hui et demain, au Centre in-

ternational des conférences (CIC) Abdelatif Rehal, une conférence nationale sur «La question du principe de l'institutionnalité des lois».



CE MATIN DE 11H À 12H30 Mohamed Aïssa invité du Forum de la radio



Le Forum de la radio, reçoit ce matin de 11h à 12h30, au Centre culturel Aïssa Messaoudi, le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aïssa. Il sera question de débattre lors de ce nouveau numéro du forum, de plusieurs questions d'actualité dont les efforts du ministère pour lutter contre l'extrémisme, la relation de l'imam avec l'association de la mosquée et les préparatifs en prévision de la prochaine saison du Hadj et de la Omra.

TIZI-OUZOU 11^e Salon Djurdjura du livre

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise dès à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 décembre, à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou, la 11^e édition du Salon Djurdjura du livre sous le thème «L'écriture pour l'histoire et la mémoire en hommage au moudjahid-écrivain Salah Mekacher et l'historien de presse algérienne Zoheir Ihaddaden».



Météo

Max Min

Alger	19°	06°
Oran	18°	11°
Annaba	18°	11°
Béjaïa	17°	08°
Tamanrasset	21°	05°

SEAAL Suspension de l'AEP dans 5 communes d'Alger

Dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes nord d'Alger, la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), procédera aujourd'hui à des travaux de maintenance d'une canalisation principale de refoulement de la station de pompage de Telemly. Ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes d'Alger-Centre, la Casbah, Bab El Oued, Oued Koriche et Bologhine (Rue Mohamed Ouali, rue Akli Rahim, chemin Dazey, rue Mohamed Bihi, rue Rabah Bissas, rue Mehdi Bentoumt, rue Arezki Youcef, chemin de Caramel). La société précise que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la même journée. Un dispositif de citerne sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). La Seal prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.



CE MATIN À 10H30 Mohamed Saïd Mussette invité du Forum du «Courrier d'Algérie»

Le Forum du «Courrier d'Algérie», reçoit ce matin à partir de 10h30, au siège du journal sis à la Maison de la presse, Abdelkader-Safir de Kouba, M. Mohamed Saïd Mussette, Directeur de recherche au Centre de recherche économique appliquée pour le développement (CREAD), spécialiste de la migration. L'invité du Forum est en phase de finaliser un projet de recherche sur : «La migration estudiantine vers et à partir de l'Algérie».



LE 13 DÉCEMBRE À BLIDA Journée d'étude sur «L'assurance automobile»



En collaboration avec la Direction régionale de la société nationale d'assurance (SAA), le Fond de garantie automobile (FGA), organise jeudi 13 décembre à partir de 8h30, à l'hôtel militaire de Blida (Route de Chiffa), une journée d'étude sur «L'assurance automobile».

Horaire des prières

Lundi 2 Rabî' al-thani 1440

Fajr	06:10
Dohr	12:41
Asr	15:14
Maghreb	17:36
Isha	19:02



CULTURE

Mihoubi visite l'exposition sur «L'âge d'or du cinéma algérien»...

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, se rendra ce matin en compagnie du réalisateur et critique de cinéma, M. Ahmed Bejaoui, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, où il visitera l'exposition consacrée à «L'âge d'or du cinéma algérien».



..Et se rendra demain à Sétif

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera demain mardi 11 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif. Au cours de cette visite, le ministre inspectera le site archéologique de Aïn Lahnech, plus ancien gisement archéologique d'Afrique du Nord et deuxième site archéologique le plus ancien au monde.

TR DE BÉJAÏA Présentation de la pièce «Azekat El Abtal»

A l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, la direction de la culture de la wilaya de Béjaïa, organise ce soir à partir de 19h, au théâtre régional Malek-Bouguermouh, une pièce théâtrale intitulée «Azekat El Abtal».



SÛRETÉ NATIONALE Le colonel Mustapha El Habiri inspecte l'unité aérienne



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Colonel Mustapha El Habiri a effectué hier, une visite inopinée au siège de l'unité aérienne de la Sûreté nationale (UASN) à Alger, où il a inspecté les différents services administratifs et techniques qui la composent. Le colonel Lahbiri a reçu des explications sur le fonctionnement de l'unité et les différentes tâches assurées en matière de soutien aux unités opérationnelles, notamment dans la gestion des flux de circulation automobile, à travers les images et vidéos transmis par les caméras dont sont dotées les hélicoptères de l'unité. A la fin de cette visite surprise, le DGSN n'a pas manqué d'encourager les cadres et agents de l'UASN, les exhortant à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

CONSTITUTION:

Conférence nationale à Alger sur l'exception d'institutionnalité

Une conférence nationale sur le principe de l'exception d'institutionnalité sera organisée lundi et mardi par le ministère de la Justice en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Centre international des conférences (CIC) à Alger.

Le principe de l'exception d'institutionnalité, consacré par la Constitution révisée en 2016 et qui sera effectif à partir de mars 2019, est une procédure permettant à l'une des parties au procès de contester une disposition législative si elle estime qu'elle porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution.

A travers cette nouvelle disposition, tout citoyen, toute personne physique ou morale, de droit public ou privé y compris une personne étrangère reconnue par le droit algérien, peut invoquer l'exception devant n'importe quelle juridiction relevant de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat.

L'exception d'institutionnalité peut être soulevée devant toute juridiction relevant de l'ordre judiciaire ordinaire ou administratif, en première instance, en appel ou en cassation.

Les conditions de recevabilité d'une exception d'institutionnalité sont les suivantes: la disposition législative contestée détermine l'issue du litige ou constitue le fondement des poursuites, la disposition



législative n'a pas déjà été déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, l'exception d'institutionnalité doit présenter un caractère sérieux. La recevabilité d'une exception d'institutionnalité est examinée en priorité par la juridiction devant laquelle elle a été soulevée.

Les modalités d'application de ce principe, introduit pour la première fois en Algérie dans le cadre de la

promotion des droits de l'homme et des droits des justiciables, ont fait l'objet de la Loi organique 18-16 du 2 septembre 2018 fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'institutionnalité.

La disposition qui peut être soulevée dans le cadre de l'exception d'institutionnalité doit être de nature législative, c'est-à-dire une loi votée par le Parlement et promulguée par le Président de la République.

DROITS DE L'HOMME :

La CNDH appelle à contribuer «efficacement» pour la promotion des droits de la personne humaine

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a appelé dimanche les institutions et les organes de l'Etat, les organisations de la société civile, ainsi que tous les citoyens pour contribuer «efficacement» à la promotion des droits de la personne humaine et de la défense des libertés fondamentales en Algérie.

Dans un communiqué diffusé à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, le CNDH appelle «l'ensemble des institutions et des organes de l'Etat, les organisations de la société civile, les forces vives du pays ainsi que tous les citoyens et citoyennes à contribuer efficacement à la promotion des droits de la personne humaine et à la défense des libertés fondamentales en Algérie».

Il appelle également les autorités publiques, «chacune en ce qui la concerne à prendre les mesures nécessaires à la garantie du respect des droits de l'Homme, conformément aux règles qui régissent l'Etat de droit», a précisé la même source.

Dans le but de montrer l'importance de la Déclaration

universelle des Droits de l'Homme dans la vie quotidienne, le Haut commissariat aux droits de l'Homme des Nations-unies a lancé le 10 décembre 2017 - Journée des droits de l'Homme - une campagne d'un an qui s'achèvera avec la célébration du 70ème anniversaire de la déclaration le même jour en 2018 et l'a placée sous le thème «œuvrons pour l'égalité, la justice et la dignité humaine». Ainsi et dans le cadre des festivités relatives au 70ème anniversaire de la proclamation universelle des Droits de l'Homme, l'initiative du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme de les étaler sur une année, à partir de 2017, est une manière de gagner l'adhésion de tous les acteurs impliqués par la question des droits de l'Homme aux niveaux national et international, a relevé le CNDH. La campagne vise trois principaux objectifs : promouvoir, susciter l'adhésion et encourager la réflexion, a noté la même source, ajoutant que l'objectif consiste à mobiliser «un large public à travers le monde, aider à mieux faire comprendre le rôle que joue la Déclaration dans notre vie quotidienne et à encourager une réflexion approfondie

sur les manières de promouvoir et défendre les droits de l'Homme». Enfin, le Conseil, «conformément à son mandat et à ses missions, s'inscrit pleinement dans l'esprit et dans la lettre de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et œuvre par tous ses moyens à la promotion et à la protection des droits de l'Homme et au respect des libertés fondamentales en Algérie», a soutenu le CNDH. De même, il encourage «vivement tous les acteurs institutionnels et non institutionnels à poursuivre la voie prônée par les hautes autorités de notre pays à consolider l'édition de l'Etat de droit et à l'ancrer davantage dans la pratique quotidienne de tout un chacun».

Le CNDH, en sa qualité d'institution nationale Constitutionnelle, ayant pour mission le renforcement et la protection des Droits de l'Homme, réitère sa «détermination» à exercer «pleinement toutes les prérogatives qui lui sont dévolues» et d'agir avec «abnégation, intégrité, impartialité, en toute conscience et en toutes circonstances pour la promotion et la protection des droits de l'Homme».

Droits de l'Homme: Nécessaire coordination des efforts pour le renforcement de l'Etat de droit

L'inspecteur général de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police Mohamed Tahar Hachichi a mis en avant, dimanche à Alger, l'impératif coordination des efforts entre l'ensemble des institutions et les différents acteurs activant de le domaine des droits de l'Homme dans le but de réaliser un développement global à même de consolider et de promouvoir l'Etat de droit.

Lors d'une journée d'étude sur «les mécanismes de renforcement des principes des droits de l'Homme dans l'action policière», en célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme (10 décembre), M. Hachichi, représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, le colonel Mustapha El Hebiri, a rappelé «le rôle prépondérant joué par les services de la sûreté nationale pour consacrer les principes des droits de l'Homme à travers leurs relations et contacts quotidiens avec les membres de la société en subvenant à leurs besoins en matière de sécurité, ainsi qu'en accomplissement de leurs missions constitutionnelles, à savoir la préservation de la

sécurité des individus et la protection de leur biens.» Soulignant l'attachement de la DGSN à «offrir des services sécuritaires au niveau des aspirations des citoyens tout en préservant les droits et libertés», M. Hachichi a relevé l'importance du renforcement de la coopération avec les différentes institutions de l'Etat au service du pays et du citoyen.

Le corps de la sûreté nationale œuvre, par ailleurs, à «concrétiser les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment en matière de consécration des meilleures pratique de bonne gouvernance et de justice sociale dans la gestion des affaires publiques et la protection du citoyen et du pays.

Une approche qui va de pair avec le respect des droits de l'Homme conformément aux dispositions de la Constitution de 2016 visant l'ancrage de la protection des droits de l'Homme et la prise en charge des questions relatives à la femme et à l'enfance».

Après avoir mis l'accent sur «la nécessité de consolider la coopération et la coordination continue entre le Conseil national

des droits de l'Homme (CNDH), l'ensemble des institutions concernées, la société civile et les médias pour la promotion et le développement des droits de l'Homme en Algérie», le responsable a rappelé le rôle accompli par la Sûreté nationale, depuis plusieurs années, en termes de consécration des droits de l'Homme dans l'action policière afin de garantir un haut degré de professionnalisme fondé sur la science, la connaissance et la protection de la dignité de l'homme dans le cadre du respect de la loi et la préservation de la sécurité publique quelles que soient les conditions.

Dans le même sillage, le contrôleur de police a souligné que cette rencontre visait à «enrichir et développer les concepts des droits de l'Homme, l'échange d'idées et à tirer profit des expériences des participants», mettant en exergue, les efforts de la Sûreté nationale dans la consolidation de l'action policière conformément aux principes des droits de l'homme».

Pour sa part, la présidente du CNDH, Fafa Benzerrouki a rappelé les principes fondamentaux stipulés dans la Constitution

de 2016 en matière de protection des droits de l'Homme, notamment l'article 29 relatif à la protection de la dignité de toutes les personnes. Evoquant l'importance de la création du CNDH en tant qu'instance constitutionnelle pour la protection de la dignité et des droits de l'Homme, Mme. Fafa Benzerrouki a rappelé la signature du mémorandum d'entente entre le CNDH et la DGSN pour la concrétisation de l'action commune en matière de protection des droits de l'Homme. Présente également à cette rencontre, la représentante de l'Organisation nationale de la promotion et de la protection de l'enfance (ONPPE), Aliane Dalila a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie en la matière, citant, à cet égard, la politique de paix et de réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour l'instauration de la sécurité et de la quiétude dans le pays, le respect des droits de l'Homme et la réalisation du développement socioéconomique durable, tout en rappelant l'importance de la création de cette instance.

**ARMÉE:
Le Commandant des Forces navales inspecte la Corvette lance-missiles «Raïs Hassane Barbiar»**

Le Commandant des Forces navales, le général-major Haouli Mohamed Larbi, a procédé dimanche à l'Amirauté, à l'inspection de la Corvette lance-missiles «Raïs Hassane Barbiar», après sa participation du 3 au 9 décembre 2018 au niveau de la base navale principale de Bizerte (Tunisie) à l'exécution de la 5ème édition de l'exercice «MORJANE 2018», conjointement avec l'Armée de mer tunisienne, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

L'exercice, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme de coopération militaire bilatérale algéro-tunisienne au titre de l'année 2018, «a été mené en trois phases dédiées à l'entraînement et à la préparation des activités en mer englobant des activités tactiques, une opération conjointe de recherche et d'interception d'un navire supposé se livrer à un trafic illicite, en plus d'un exercice de recherche et de sauvetage en mer avec l'activation du Centre des Opérations Militaires Conjoint (COMCO)», précise la même source.

Par ailleurs, des exercices de plongée ont été exécutés, à quai et en mer, au profit des plongeurs des deux parties, «ce qui a permis de consolider les capacités des deux parties dans le domaine de la coopération maritime, à travers des actions communes permettant de faire face à d'éventuelles menaces ou dangers pouvant porter atteinte à la sécurité maritime dans la zone frontalière des deux pays», ajoute le communiqué.

La même source souligne que cette unité flottante est construite par des compétences algériennes au niveau de l'Établissement de construction et de réparation navales de Mers-El-Kébir en 2ème Région Militaire, et inaugurée en date du 8 août 2017, par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.

MOYENORIENT-AFRIQUE

L'importance géostratégique de la région MENA et les luttes d'influence, thème d'une conférence à Alger

Des professeurs et des chercheurs se sont penchés, samedi à Alger, sur l'importance géostratégique de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), transformée en terrain de lutte entre les grandes puissances, cherchant à étendre leur hégémonie en fonction d'agendas sécuritaires et politiques, d'où l'émergence de conflits et la propagation du terrorisme, du trafic d'armes et du crime organisé transfrontalier.

Lors d'une conférence internationale sur «La situation actuelle dans la région du MENA: problèmes et solutions», organisée par l'Université d'Alger 3, les intervenants ont relevé que «la position stratégique de la région MENA et ses richesses naturelles et humaines en ont fait un terrain de lutte d'influence entre grandes puissances, et notamment de «guerre froide» entre les Etats Unies et la Russie.

Soulignant que la région, déjà secouée par de nombreux conflits, connaît «une vraie course de leadership» et des disparités en matière de consécration de bonne gouvernance et de démocratie, les participants ont mis en avant certains enjeux pour la région notamment la question palestinienne qui reste sans solution, la crise des réfugiés et la reconstruction des zones de conflits.

Concernant l'impact de cette situation sur l'Algérie, l'universitaire Djamel Bouzadja (Université Alger 3) a indiqué qu'à travers son expérience durant la décennie noire, «qui a débuté par un isolement et s'est terminée par une victoire, l'Algérie a démontré à la communauté internationale que le terrorisme était un phénomène transnational et qu'aucun pays n'était à l'abri de ses incidences».

Il a expliqué que face aux manœuvres contraires, sous couvert de «protection», le principe de rejet de toute ingérence dans les affaires internes des pays défendu par l'Algérie, celle-ci a dû faire face aux menaces actuelles en déployant sa diplomatie, riche et rôdée, et en concluant des partenariats avec l'Afrique, les USA et l'Europe pour «l'échange d'expériences et la formation afin de barrer la route au terrorisme et au crime transfrontalier, notamment dans le Sahel».

Mettant en garde contre les tentatives visant à faire avorter le projet arabe, particulièrement après la décision du président américain, Donald Trump, concernant El Qods, le conférencier a estimé que le temps était venu pour les Etats arabes de laisser de côté leurs problèmes politiques pour se concentrer sur les complots dont ils sont l'objet.

La faculté des Sciences politiques et des Relations internationales abrite, les 8 et 9 de ce mois de décembre, une conférence internationale sur «La situation actuelle dans la région du MENA: problèmes et solutions», organisée par l'Université d'Alger 3 sous la présidence du recteur Rabah Cheriet, avec la participation de plusieurs enseignants et chercheurs issus de 23 universités nationales et 3 universités étrangères. La première journée de cette rencontre a vu la présentation d'une dizaine de communications analysant les véritables causes des conflits en cours au Moyen Orient et en Afrique du Nord et mettant en avant leurs répercussions régionales et internationales. A l'ordre du jour de cette conférence, figurent les thèmes «Les enjeux géostratégiques des nouvelles orientations de la Russie au Moyen Orient», «Les défis sécuritaires régionaux et leur impact sur la sécurité nationale algérienne», «L'extrémisme et le terrorisme à la lumière de ce qui est appelé +révoltes du printemps arabe+», «La coopération militaire en Afrique du Nord face au fléau du terrorisme: la coopération militaire algéro-tunisienne».

APS

LE MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS, MOHAMED MEBARKI : «Impératif de développer l'insertion professionnelle dans le domaine agricole»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a affirmé dimanche à partir de Chlef, l'impératif de développer l'insertion professionnelle dans le domaine agricole au vue de sa contribution dans la consécration de la stratégie nationale de diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures.

«Nous œuvrons à former une ressource humaine qualifiée, apte à relancer la production agricole et à générer un développement durable au profit du pays», a assuré M. Mebarki lors de la cérémonie de distribution de chèques bancaires et de décisions de financement de projets en agriculture au profit de 11 diplômés du secteur bénéficiaires du dispositif ANSEJ, contre 10 bénéficiaires du dispositif ANGEM et quatre (4) du dispositif CNAC.

L'opportunité a également donné lieu à la signature de deux conventions entre les CFPAs de Sendjass et de Chlef avec leurs communes respectives, portant sur la réparation d'équipements scolaires.

Le ministre a insisté, à l'occasion, sur l'impératif consécration d'une nouvelle approche avec les opérateurs économiques, en vue, a-t-il dit, d'un partenariat basé sur «la coopération et l'exploitation commune des opportunités de

et nombre de partenaires économiques, a vu la distribution de chèques bancaires et de décisions de financement de projets en agriculture au profit de 11 diplômés du secteur bénéficiaires du dispositif ANSEJ, contre 10 bénéficiaires du dispositif ANGEM et quatre (4) du dispositif CNAC.

L'opportunité a également donné lieu à la signature de deux conventions entre les CFPAs de Sendjass et de Chlef avec leurs communes respectives, portant sur la réparation d'équipements scolaires.

Le ministre a insisté, à l'occasion, sur l'impératif consécration d'une nouvelle approche avec les opérateurs économiques, en vue, a-t-il dit, d'un partenariat basé sur «la coopération et l'exploitation commune des opportunités de

formation, notamment par le développement du mode de formation par apprentissage».

De nombreux diplômés dans les filières maraîchère, céréalière et d'élevage ovin, présents sur place, ont exprimé à l'APS leur satisfaction à l'égard de leurs activités professionnelles respectives, dans lesquelles ils se sont investis immédiatement après l'obtention de leurs diplômes.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a entamé sa visite à Chlef, par le CFPF de l'Oued Fodda, au niveau duquel il s'est enquis des différentes spécialités de formation assurées.

Sur place, il a particulièrement insisté sur la «nécessaire diversification des offres de formation de manière à les adapter à la vocation de la région et



aux aspirations des jeunes».

Les autres points inscrits au programme de sa visite sont représentés par l'Institut d'enseignement professionnel de la cité Chorfa, et l'établissement régional de génie rural, où il est attendu pour l'inspection d'un groupe de 17 apprentis dans différentes spécialités agricoles. Il achèvera sa visite par l'inspection d'un complexe privé de montage de générateurs électriques.

ORAN:

Lancement du projet «Forsa» pour la formation de 340 jeunes déscolarisés

Quelque 340 jeunes déscolarisés bénéficieront d'une formation au titre du projet «Forsa» de l'apprentissage professionnel porté par l'association «Santé Sidi El Houari» (SDH) d'Oran et soutenu par l'Union européenne (UE) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

La cérémonie officielle du lancement du projet, inscrit dans le cadre du programme AFEQ (Appui à l'adéquation-formation-emploi-qualification) et pour lequel la délégation de l'UE en Algérie a réservé un budget de 550.000 euros, selon le président de SDH, a eu lieu dimanche au siège de ladite association sis à Sidi El Houari.

Présent à cette cérémonie, l'ambassadeur de la délégation de l'UE en Algérie, O'Rourke John s'est dit «très heureux de venir au chevet des jeunes déscolarisés pour les aider à se ressaisir et reprendre un chemin plus bénéfique».

Pour sa part, le président de SDH, Kamel Berekci a expliqué que le projet «Forsa», qui s'étale sur 26 mois, repose sur deux objectifs spécifiques: à savoir, d'une part, l'information de 7500 jeunes scolarisés en voie de décrochage scolaire sur les al-

ternatives en terme de métiers et leur orientation vers une carrière socioprofessionnelle comme perspective d'employabilité attractive, et d'autre part, la mise en place d'un cursus d'apprentissage professionnel au bénéfice de 340 jeunes déscolarisés, âgés de 16 à 18 ans, pour l'acquisition d'un métier en vue de leur insertion socioéconomique.

«Notre démarche consiste à tendre la main aux jeunes ciblés pour les orienter vers l'apprentissage d'un métier, en faire des citoyens actifs et les accompagner dans la construction de leur projet de vie», a-t-il encore souligné.

La formation proposée aux 340 jeunes concernés a trait à «des métiers» se rapportant à la réhabilitation du vieux bâti et la sauvegarde du patrimoine immobilier qui risque de se perdre», a-t-il fait savoir, ajoutant que la nature de cette formation a poussé les responsables de son association à faire participer au projet pas moins de six autres associations de six autres wilayas «qui s'inscrivent dans la préservation et la valorisation du patrimoine local».

Une initiative saluée par les associations conviées au projet, à l'image de l'association «Tenessim Boussemghoun» de la wilaya

d'El Bayadh, qui envisage d'en profiter pour former des jeunes capables de se lancer dans la restauration des nombreux édifices culturels et historiques de la ville, à leur tête le Palais «Tidjani», qui date depuis 17 siècles, a affirmé à l'APS le vice-président de cette association, Mohamed Hanane. Le président de l'association «El Mouahdia» de sauvegarde du patrimoine culturel, historique et touristique de Nedroma (Tlemcen), Mohamed Midoun s'est réjoui du projet «qui coïncide avec le lancement prochain de la restauration de quelques 850 anciennes maisons à la Casbah de Nedroma, une opération financée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et dont le coup d'envoi est prévu pour janvier prochain, ce qui devrait permettre à nos futurs stagiaires, une fois avoir achevé leur formation, d'y participer», a-t-il dit. Outre ces deux associations, les associations «Adels» (Association de développement local et solidaire) de Tizi Ouzou, «El Kssar» pour la culture de Ouargla, les «Sables d'Or» des arts culturels de Timimoun (Adrar) et «Nedjma» pour l'épanouissement de la jeunesse et de l'enfance d'Aïn Témouchent, sont associés au projet, signale-t-on.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AISSA :

«Les associations à caractère religieux seront encadrées par la future loi organique sur les associations»

La future loi organique sur les associations, qui est en phase de préparation, prévoit un chapitre encadrant les associations à caractère religieux, a affirmé dimanche, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

«Nous débattons actuellement de la nouvelle loi organique sur les associations en général où un chapitre sera consacré aux associations à caractère religieux», a déclaré le ministre sur les ondes de la radio nationale, précisant que les associations à caractère religieux «concerneront celles des mosquées ainsi que celles de culte autre que musulman».

Estimant qu'il y a nécessité de garantir que l'association de la mosquée ne s'accapare pas l'autorité de l'imam, le ministre a indiqué que l'imam doit être décreté comme l'autorité suprême dans la gestion des mosquées, une sorte de directeur de l'établissement et de l'institution».

Le ministre a relevé, par la même occasion, que «l'imam est déstabilisé» par des pressions et par des lobbyings qui se font généralement autour de la mosquée par ces associations», critiquant des tendances «islamo-politiques» qui essaient de s'accaparer actuellement des associations de mosquées

pour «un éventuel positionnement pré-électoral». «C'est pourquoi nous avons décreté le gel du renouvellement des associations religieuses», a rappelé M. Aissa, pour qui la question «ne peut être rediscutée qu'en période post-électorale». Pour le ministre, il s'agira de «mettre en œuvre tout le dispositif juridique pour permettre à l'imam de poursuivre toute personne qui atteindrait à sa dignité ou déstabiliserait l'équilibre de la mosquée», notant que l'imam devait être le «seul guide» de la mosquée.

Sur la cérémonie de bénédiction samedi à Oran des religieux chrétiens assassinés en

Algérie durant les années 90, le ministre a indiqué que «cela jâillit des notions de l'islam qui est ouvert sur les autres religions», ajoutant que «l'Algérie est un pays doté de principes et de fondements d'ouverture, du vivre-ensemble et de modération qui lui permettent de s'ouvrir sur les autres religions».

A propos de la liberté de conscience, le ministre a souligné que «la liberté d'accomplissement de culte autre que musulman est garantie constitutionnellement en Algérie à condition de respecter les lois de la République».

ONPLC: 54.000 déclarations de patrimoine déposées par des élus locaux et plus de 6000 par des hauts fonctionnaires

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Mohamed Sbaibi a fait savoir, dimanche à Alger, que ses services avaient reçu 54.000 déclarations de patrimoine d'élus locaux et près de 6000 déclarations émanant de hauts fonctionnaires de l'Etat.

Président l'ouverture des travaux d'une journée d'études sur «les problématiques de déclaration de patrimoine», M. Sbaibi a indiqué que l'ONPLC devrait recevoir près de 100.000 déclarations d'agents publics occupant des postes corruptibles, à partir de début 2019. Il a dénoncé, dans ce cadre, la non-coopération de certains fonctionnaires, obligés par loi de déclarer leur patrimoine, estimant qu'ils «ignorent la missions et prérogatives de l'Organe en le considérant un simple appareil administratif».

L'ONPLC «ne rencontre aucune difficulté avec les autorités politiques qui le soutiennent suffisamment à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels», a-t-il affirmé. Il est à noter, à cet égard, que la loi 01-06 relative à la lutte et la prévention contre la corruption avait défini la liste des personnes assujetties à la déclaration de patrimoine dont des agents publics comme suit: «toute personne qui détient un mandat législatif, exécutif, administratif, judiciaire ou au niveau d'une Assemblée populaire locale élue, qu'elle soit nommée à titre permanent ou temporaire, quel que soit son niveau hiérarchique ou son ancienneté».

La déclaration de patrimoine concerne également «toute autre

personne investie d'une fonction ou d'un mandat, même temporaire, rémunérée ou non et concourt, à ce titre, au service d'un organisme public ou d'une entreprise publique, ou de toute autre entreprise dans laquelle l'Etat détient tout ou une partie de son capital, ou toute autre entreprise qui assure un service public», stipule la loi.

Dans ce cadre et vu le nombre important de déclarations de patrimoine déposées auprès de l'organe en question, dont l'étude et le traitement se font encore manuellement, un projet d'élaboration d'une plateforme électronique a été mis sur pied permettant de construire des ponts avec les administrations concernées, à l'instar des directions des biens de l'Etat, des douanes et des im-

ports. Ce projet requiert, également, l'élaboration de textes réglementaires relatifs à la protection des informations et des données. Soulignant «l'intérêt particulier» qu'accorde l'ONPLC pour le volet coopération et coordination avec les différentes institutions administratives, M. Sbaibi a fait état de la mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer «une cartographie des dangers de corruption» dans le secteur des finances.

Une cartographie élargie pour inclure dans une première phase les secteurs de l'Habitat, la Santé et le Commerce, et se généralisera par la suite pour englober les autres secteurs, a-t-il soutenu. Dans ce sens, un atelier a été ouvert dans le souci de veiller à l'élaboration d'un projet stratégique national de prévention contre la corruption qui sera déposé auprès des autorités spécialisées dès son parachèvement.

Abordant le volet de la formation, le responsable a précisé que le programme national de sensibilisation et de formation contre la corruption, initié par l'organe en 2016, avait profité à 4400 agents appartenant au corps des administrations publiques et au secteur économique aussi bien public que privé, outres le corps de la sécurité et des représentants du mouvement associatif. Depuis début 2017, l'organe s'est attelé à dispenser cette formation dans les régions intérieures du pays, et dont ont bénéficié 700 agents publics au niveau de dix (10) wilayas, a-t-il fait savoir.

Organisée sous le thème ouvrier «Unis contre la corruption» au niveau de l'Ecole national d'administration (ENA), cette journée d'études intervient dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption.



ruption (9 décembre). L'ONPLC est un appareil constitutionnel décrit par la Constitution de 2016 comme étant «une autorité administrative indépendante placée auprès du président de la République». Cette autorité garantit à l'ensemble de ses membres la protection contre toute forme de pression ou d'intimidation, de menaces, outrages, injures ou attaques dont ils peuvent être l'objet à l'occasion de leur mission.

Cette autorité est chargée de «proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics».

Cet organe adresse, également, au président de la République un rapport annuel d'évaluation de ses activités liées à la prévention et à la lutte contre la corruption.

SÛRETÉ DE WILAYA DE BLIDA Des visites pédagogiques au profit des enfants souffrant d'un handicap

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, la Sûreté de wilaya de Blida, a programmé une série de visites pédagogiques au niveau des sièges de la Sûreté au profit des enfants souffrant d'un handicap.

L'objectif de cette louable initiative est de faire connaître à ces enfants les activités des différents services de police et contribuer ainsi à l'enrichissement de leurs connaissances générales sur la Sûreté nationale.

Dans le même contexte et dans le cadre de l'amélioration de l'accompagnement accordé aux personnes aux besoins spécifiques, la Sûreté de wilaya de Blida, en collaboration avec la Direction de l'action sociale et le Centre pour enfants sourds-muets de Ben Achor, a assuré une formation en langage des signes au profit de 63 agents chargés de l'accueil et de l'orientation, afin de faciliter la communication avec les personnes atteintes de handicap auditif.

Ainsi, deux sessions de formation, d'une durée de six mois chacune, ont été dispensées en 2016 et en 2018.

D'autre part, des travaux d'aménagement ont été effectués au niveau de l'ensemble des nouvelles structures de police présentes sur le territoire de la wilaya pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, ce qui permet aujourd'hui de mieux répondre aux préoccupations de cette frange vulnérable de la société.

R. Rachedi

CATASTROPHES NATURELLES

Une moyenne de 100 secousses / mois enregistrées en Algérie par le CRAAG

Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), enregistre une moyenne de 100 secousses par mois, soit entre 2 à 3 secousses/jour, ne dépassant généralement pas trois degrés sur l'échelle ouverte de Richter, a déclaré dimanche à Blida, son Directeur général, Abdelkrim Yellès. «L'Algérie, au même titre que de nombreux pays européens (comme l'Italie et le Portugal), est caractérisée par une activité sismique intense, en enregistrant plus d'une centaine de séismes / mois, dont 90% sont des micro-séismes (de 2 à 3 degrés), non ressentis par la population», a indiqué M. Yellès, dans une déclaration à la presse, en marge de la clôture des travaux d'un projet de recherche sur les mécanismes de réduction des risques liés aux séismes, réalisé en collaboration avec l'Union Européenne.

Lancé à l'initiative du CRAAG, en coordination avec l'université Saâd Dahlab de Blida, et en partenariat avec les universités de Porto (Portugal) et de Pavia (Italie), ce projet de recherche, dont la première étape a été clôturée aujourd'hui après deux années d'études et de recherches, vise «la mise en place de mécanismes susceptibles de prévenir les risques liés aux séismes, tout en réduisant les dégâts matériels occasionnés par cette catastrophe naturelle», a-t-il expliqué.

Selon Hamoud Beldjoudi, chercheur au niveau du CRAAG, le projet en question aborde notamment le niveau de résistance des vieilles bâtisses aux séismes, en prenant pour modèle la wilaya de Blida.

Il a fait part d'une recommandation émise, au titre des conclusions de ce projet, en vue du «recensement de l'ensemble des bâtisses précaires sujettes à un effondrement éventuel à Blida», et ce dans la perspective de leur réaménagement, ou leur démolition, dans le cas où elles constituent un danger pour leurs occupants, «dans l'attente de la généralisation progressive de cette démarche à toutes les wilayas du pays», a-t-il fait savoir. «Toutes les construc-

tions érigées par l'Etat prennent désormais en compte le risque sismique, en adoptant des méthodes de construction paraismiques», a assuré, à l'occasion, M. Yellès, précisant, également, l'obligation faite aux promoteurs immobiliers privés, ces dernières années, de respecter ce système paraismique. Quant au coordinateur de ce projet, Ricardo Montenegro de l'université de Porto, il a souligné la contribution de ce projet, dicté par l'importance du risque sismique partagé entre l'Algérie, l'Italie et le Portugal, à un échange entre les experts

des trois parties, parallèlement à l'actualisation et amélioration de leurs connaissances liées à ce sujet, au même titre que des moyens à mettre en œuvre pour en réduire les dommages». Les deux années consacrées à la réalisation de la première étape de ce projet «paraissent peu de chose, si l'on considère l'enjeu de son sujet, qui est la sauvegarde de la vie humaine» a, par ailleurs, estimé la même source. Cette rencontre a vu la participation de nombreux experts et chercheurs nationaux et européens (Portugal, Italie), signale-t-on.

CENTRE INTERMÉDIAIRE DE SOINS POUR TOXICOMANES DE CONSTANTINE:

252 nouveaux cas pris en charge depuis janvier dernier

Pas moins de 252 nouveaux cas de toxicomanie, regroupant différentes catégories d'âge, sont pris en charge depuis début 2018 au niveau du Centre intermédiaire de soins pour toxicomanes (CIST) de la cité Zouaghi Slimane (Constantine), en plus du suivi de 800 autres personnes, a indiqué, dimanche, la directrice Leila Boualem.

Cette même responsable a affirmé à l'APS que ce centre traite en moyenne 23 cas de toxicomanie par mois, considérant que cet établissement a enregistré des progrès «remarquable» en matière de prise en charge des cas de toxicomanie de tous types par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle 251 cas de toxicomanie ont été enregistrés et 933 cas de tous âges ont été également suivis. Dans le même contexte, Mme Boualem a souligné que

la plupart des toxicomanes pris en charge au niveau du CIST, au cours de la même période, sont des hommes, contre 5 femmes seulement. Elle a déclaré que 60% des cas ont entre 16 ans et 25 ans et consommation en premier lieu différents types de drogues, alors que le recours aux substances psychotropes arrive en seconde position.

Mme Boualem a également précisé que la prévalence de la consommation de drogues est plus importante chez les collégiens (âgés entre 16 et 25 ans) en comparaison avec les autres catégories, mettant l'accent sur le fait que l'extension de la consommation de drogues commence dans le cycle moyen avant de s'étendre au palier secondaire et à l'université.

Selon la même responsable, l'âge des patients soignés au CIST oscille entre 15 et 55 ans,

assurant que «le centre ne prend pas seulement en charge les cas de toxicomanie, mais également les alcooliques, les fumeurs et certains autres cas d'addiction notamment à la télévision, les jeux vidéo et les téléphones portables (réseaux sociaux et autres)». Mme Boualem a évoqué, à cet effet, le traitement de 8 cas de dépendance comportementale occasionnée par les jeux vidéo et par l'usage excessif de l'Internet en 2017, et 2 cas au cours des 11 derniers mois de l'année en cours, concernant un quarantenaire qui a développé une addiction aux jeux d'échecs et un enfant de 10 ans accro aux jeux vidéo.

S'agissant du traitement, la directrice du CIST a fait savoir que celui-ci comporte plusieurs étapes, dont un accompagnement social et une consultation juridique, jusqu'à ce que les pa-

tients se débarrassent enfin de leur dépendance. De son côté, Amani Mesrane, assistante sociale exerçant au sein de ce centre, a évoqué la nécessité d'accorder des moyens aux centres intermédiaires de soins pour toxicomanes, d'autant qu'un jeune qui s'adonne à la consommation de drogue souffre, selon elle, de problèmes sur le plan social et psychologique, d'où l'importance de fournir un accueil et une prise en charge adéquats de la part de l'équipe médicale pour l'aider à surmonter son addiction. A noter que le centre intermédiaire de soins pour toxicomanes de la cité Zouaghi Slimane qui a été mis en service en 2014, compte 2 médecins généralistes, 4 psychologues, 4 psychiatres, 3 assistantes sociales, 3 paramédicaux et 2 administrateurs.

APS

EXPORT: Nécessaire structuration des procédures logistiques



La nécessaire structuration et la mutualisation des procédures logistiques lors des opérations d'export a été relevé dimanche à Alger par les opérateurs économiques et représentants des structures portuaires du pays.

Lors de son intervention à l'occasion de la seconde journée du Symposium international sur la translogistique, le transit et l'entreposage des marchandises (SITTEM 2018), le directeur de la gare maritime de l'Entreprise du port de Bejaïa, Halim Kacemi, a mis en exergue l'intérêt d'optimiser les différentes procédures de transit pour réduire les délais et donc les coûts de la logistique au profit des opérateurs économiques.

«Le temps moyen de séjour d'un conteneur au niveau du port de Bejaïa depuis son débarquement jusqu'à sa sortie du port est de seize jours», a-t-il fait savoir, indiquant qu'au niveau de ports étrangers, comme celui de Barcelone, ce même délai est de deux à trois jours.

Pour y remédier, il a plaidé pour la densification des solutions informatiques pour fluidifier les opérations de transit.

«L'informatique n'est pas un choix, c'est une nécessité», a-t-il insisté, en se réjouissant de la future mise en place d'un guichet unique informatique accessible à l'ensemble des acteurs intervenant dans l'acte d'exporter.

M. Kacemi a également estimé nécessaire la réalisation entrepôts logistiques implantés dans les «lieux privilégiés» à proximité des ports notamment avec la nécessaire implication des pouvoirs publics dans ce processus pour assurer une localisation appropriée des terrains ainsi que leur taille.

De plus, il s'est dit favorable à la fixation d'un cadre réglementaire «pour éviter un mitage du territoire par des activités logistiques déstructurées», ainsi qu'à la création d'une agence nationale de la logistique apte à coordonner l'ensemble des procédures et initiatives en faveur de la facilitation des opérations logistiques. Pour sa part, le directeur général de la société Boublenza, spécialisée dans l'exportation de la poudre de caroube, Chakib Boublenza, a noté plusieurs défis à relever au profit du secteur logistique national.

Il a ainsi relevé le manque d'infrastructures logistiques modernes et d'offres de services professionnelles intégrées ainsi que le fractionnement des chaînes de transport dû aux mauvaises connexions intermodales.

M. Boublenza a également appelé à remédier la carence en digitalisation des opérations administratives et commerciales et à la lourdeur des procédures de contrôle aux frontières.

Par ailleurs, en marge de cette rencontre, la directrice informatique de l'Entreprise du port d'Alger, Mme Berahma, a fait savoir à l'APS que les autorités des ports nationaux ont pris conscience de l'importance de la digitalisation de leurs structures.

Ainsi, le port d'Alger bénéficie de son système d'information permettant la dématérialisation de l'ensemble du processus de passage des marchandises au niveau des ports contribuant à la baisse des délais de passage, a-t-elle rappelé.

La même responsable est également revenue sur le projet de guichet unique portuaire en cours d'élaboration par le ministère des Travaux publics et des Transports «en cours de finalisation». Selon Mme Berahma, cela réduira sensiblement les délais de séjour des conteneurs sur les ports. Sur 800.000 unités débarquées sur l'ensemble des ports commerciaux du pays en une journée, il est possible d'économiser jusqu'à 12 millions d'euros/jour, soutient-elle.

COMMERCE

Djellab: «Réduire le coût de la logistique pour hisser la compétitivité du produit algérien à l'international»

Le ministre du Commerce, Said Djellab, a relevé dimanche à Alger la nécessité de réduire le coût logistique des transports pour hisser la compétitivité du produit algérien sur les marchés internationaux.

Intervenant à la seconde journée du symposium international sur la translogistique, le transit et l'entreposage des marchandises (SITTEM 2018), le ministre a préconisé que les efforts des différents acteurs se concentrent sur une exploitation optimale des infrastructures logistiques afin d'accueillir davantage et dans de bonnes conditions les marchandises. Dans cette optique, il a plaidé pour la fédération des énergies afin de parvenir à instaurer un système performant qui garantisse l'efficacité des opérations des exportations et l'efficience des mécanismes de coordination et de gestion des opérations logistiques et de transit des marchandises.

Par ailleurs, en évoquant la démarche de développement des exportations algériennes, M. Djellab a fait partie de l'organisation, en 2019 et en 2020, d'une tournée à travers une quarantaine de pays pour promouvoir le produit algérien à travers le monde et lui permettre de pénétrer les marchés extérieurs.

Dans ce sens, une rencontre nationale sur le développement des exportations nationales se tiendra dans les prochains jours, a-t-il avancé. Cette rencontre regroupera l'ensemble des



acteurs de la logistique, de la communication, des douanes et des établissements bancaires dans l'objectif de l'élaboration d'une feuille de route dédiée au renforcement des exportations hors hydrocarbures, a-t-il précisé.

A bordant les expositions spécifiques algériennes tenues cette année à Washington, Bruxelles, Doha, Nouakchott, Libreville et Dakar, le ministre a considéré que ces foires avaient permis de confirmer que «le produit national a sa place sur ces mar-

chés». En outre, a-t-il poursuivi, ces expositions ont également permis de prendre conscience de l'importance cruciale des métiers de la logistique et du transit.

Il a alors relevé la nécessité impérieuse de maîtriser ces métiers pour assurer aux produits nationaux un chemin convenable ainsi que les meilleures chances d'arriver à leur destination dans les conditions optimales exigées par les centrales d'achat et les entités de grande distribution.

PRODUITS ÉLECTRONIQUES: Mise en garde contre les dangers de la surexposition aux écrans

Plusieurs experts ainsi que l'association de protection et orientation du consommateur et son environnement (APOCE) ont mis en garde dimanche contre les dangers d'une surexposition aux écrans notamment des smartphones, tablettes électroniques, PC et télévisions, en appelant à l'urgence d'encadrer l'usage de ces derniers en Algérie.

Lors d'une conférence-débat du Forum d'El Moudjahid, le président de cette association, Mustapha Zebdi, accompagné de trois experts, a tiré la sonnette d'alarme quant aux dégâts engendrés par le mésusage des écrans notamment par les jeunes et les enfants de très bas âge.

Intervenant lors de cette conférence-débat, Mme Lakassa, formatrice en parentalité et communication en France, a relevé que ces produits, qui canalisent l'attention des enfants, prennent de plus en plus d'importance dans leur cerveaux et finissent par les détourner de la vie réelle y compris de l'affection parentale: «ce qui peut avoir des conséquences désastreuses sur son développement psychologique et sur son comportement et son accomplissement à l'âge adulte».

Appuyant son propos par l'adage «à force de banaliser la violence, on repousse les limites de l'acceptable», M. Nait Medjani a attiré l'attention sur des jeux vidéos fortement populaires mais qui sont truffés de scènes de violence et d'immoralité, constituant ainsi des incitations directes à la criminalité et à la délinquance. De sur-

croit, a-t-il poursuivi, même les dessins animés sont pleins de messages subliminaux, imperceptibles de prime abord, mais que les spécialistes commencent peu à peu à dénicher, comportant des allusions perverties et qui sont absorbées par l'inconscient du tout jeune consommateur.

Ces messages subtiles difficilement détectables contribuent dans la formation du psychisme de l'enfant et même à sa perversité d'âge adulte», a-t-il avisé.

Aussi, dans la façon même dont sont montés ces dessins animés avec leurs images rapides, éclatantes et désordonnées accompagnées de sons stridents et violents, réside une source d'influence négative sur la psychologie de l'enfant qui, en plus d'être automatiquement et fortement captivé, cultive une addiction à ces programmes au profit de leurs concepteurs.

Outre les enfants, les adultes ne sont pas moins atteints par les méfaits de la surconsommation des écrans qui interpellent l'attention sur plusieurs informations anarchiques et disparates, déstabilisant ainsi leur organisme, selon M. Nait Medjani.

Les écrans responsables d'un «autisme acquis»

Pour sa part, le docteur en psychologie clinique et chef de service au Centre médico-pédagogique de Bouira, Lounes Nallem, a considéré que cette surexposition

mène les jeunes consommateurs à un autisme non génétique mais «acquis».

Ces jeunes sujets présentent les mêmes symptômes qu'un enfant né autiste et risquent de le rester à vie si rien n'est fait: «c'est une réalité scientifique qui n'est plus réfutée et le constat a été fait par plusieurs équipes de recherche dans plusieurs pays», a-t-il fait savoir.

En plus de ce type d'autisme, les enfants victimes d'une surexposition aux écrans présentent des troubles dont la dyslexie, la dyscalculie, la dysgraphie, les difficultés de langage et des troubles de l'interaction avec leur environnement.

Ceci évolue rapidement en Algérie, a averti M. Nallem qui, de par sa propre expérience, a vu le nombre de ses jeunes patients augmenter en passant de 31 il y a 10 ans, à plus de 400 en 2018 et dont les âges varient entre 3 et 14 ans.

«Le constat est sans appel», a soutenu cet expert qui a appelé à l'urgence d'agir pour lutter contre ces phénomènes et «sauver les enfants» en les servant judicieusement, et ce, en leur limitant le temps passé devant les écrans et sur internet. En plus d'un accès limité, un contrôle parental et une forte interaction avec ce dernier sont impératifs pour intégrer l'enfant progressivement dans la vie sociale et l'imprégnier de valeurs saines, a-t-il fait valoir.

INDUSTRIE:

Affluence de visiteurs au Salon de l'automobile d'Oran

La 18ème édition du Salon de l'automobile et des motocycles de l'Ouest (AutoWest-2018) s'est ouverte dimanche au Centre des conventions d'Oran (CCO), drainant une foule nombreuse.

Cette manifestation économique se tient une semaine durant sous le slogan «La production automobile algérienne: diversification et développement», a indiqué Abdelkader Rezzoug, commissaire de l'événement.

Les firmes exposantes comptent pour la plupart des usines de construction automobile en Algérie tandis que d'autres sont en phase d'installation, a précisé M. Rezzoug pour mettre en relief le cachet «made in Algeria» qui caractérise cette édition. Les visiteurs ont afflué en nombre croissant dès les premières heures ayant suivi la cérémonie d'inauguration tenue en présence de représentants des secteurs industriel et commercial et d'organismes partenaires à l'instar de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCI).

En fonction des motivations propres à chacun, le public s'est dirigé d'emblée vers les stands des sociétés participantes, qui pour faire commande du véhicule choisi, qui pour s'enquérir des modalités d'acquisition.

D'autres ont quant à eux préféré prendre «le temps de la réflexion» avant de fixer définitivement leur choix parmi les modèles exposés, tenant par là de trouver le «juste compromis» avec le budget familial. De



nombreux visiteurs ont aussi parcouru les différents stands exhibant en gros caractères des remises sur les prix, concédées à l'achat du véhicule, alors que certains se sont enquis des procédures d'accès au crédit ou financement par leasing (crédit-bail).

Les professionnels du secteur économique et industriel se sont, pour leur part, dirigés aux espaces exposant les camions, les bennes-tasseuses, les chariots-élevateurs, le véhicule utilitaire et autres engins de travaux publics. «AutoWest-2018» est aussi

marqué par une affluence de visiteurs au pavillon dédié aux motocycles qui voit l'exposition d'une vingtaine de marques de motos, scooters, accessoires et produits liés à la sécurité de l'usager (tenue, casque et pièces de rechange).

Près de 50.000 visiteurs ont été enregistrés à la précédente édition de cette manifestation économique organisée chaque année par la société Somex International Plus, basée à Alger, en partenariat avec la Direction du CCO, rappelle-t-on.

TECHNOLOGIE:

L'ANPT engrange un bénéfice de près de 6 millions d'euros annuellement

L'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) de Sidi Abdellah (ouest d'Alger) engrange annuellement un bénéfice de près de 6 millions d'euros grâce aux 32 entreprises spécialisées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication activant au niveau de l'Agence, a indiqué dimanche son directeur général, Abdelhakim Bensaoula. «Les 32 entreprises implan-

tées au niveau de l'incubateur de Sidi Abdellah rapportent, annuellement, à l'agence entre 5 à 6 millions d'euros», a déclaré M. Bensaoula, en marge d'une visite d'inspection d'une délégation parlementaire de la Commission des transports, des transmission et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), précisant que ces revenus sont le fruit de petites et moyennes entreprises. Tout en soulignant que son Agence a géré

depuis sa création, en 2004, pas moins de 330 projets, M. Bensaoula a fait savoir que l'année 2017 a été clôturée par la création de 20 entreprises, déplorant néanmoins le manque de «moyens de transport permettant aux employés d'arriver à l'heure au travail».

Un inconvénient qui a été soumis à la commission des transports. Par ailleurs, le même responsable a relevé que l'ANPT est une Agence autonome qui emploie 180 salariés et qu'elle est «capa-

ble de jouer un rôle très important dans le développement national». Parmi ses missions principales, a-t-il expliqué, «la promotion de l'émergence d'une industrie technologique fiable qui contribue efficacement au développement de l'économie du pays», tout comme elle «accompagne les porteurs de projets dans une vision de développement des compétences nationales et permet la mise en synergie entre les différents acteurs du secteur».

COURS MONDIAUX DES MATIÈRES PREMIÈRES-HEBO: Tendance générale haussière

Les cours mondiaux des matières premières ont connu, la semaine dernière, une tendance haussière, à l'exception du cacao et du café et quelques métaux de base.

PETROLE: Les cours du pétrole se sont redressés après la décision des membres de l'Opep et leurs alliés de baisser leur production commune de 1,2 million b/j.

Le Brent a pris 1,61 dollar pour clôturer à 61,67 dollars.

Le WTI américain s'est apprécié de 1,12 dollar pour finir à 52,61 dollars.

Après des négociations difficiles, «le simple fait que l'alliance Opep-Russie tienne bon est un facteur aussi important que les détails de l'accord lui-même», a estimé un analyste.

La baisse de production de 1,2 million de barils par jour pourrait toutefois «ne pas être suffisante pour éliminer la surabondance de pétrole sur le marché», selon un autre analyste.

«Une réduction de 1,5 mbj était nécessaire pour éviter une surproduction au premier semestre 2019.

En conséquence, les prix devraient plutôt rester orientés à la baisse dans les

mois à venir malgré la réaction spastique d'aujourd'hui» sur le marché, a-t-il prévenu.

CÉREALES: Les prix du blé restaient soutenus vendredi dans un marché européen calme, après une séance très active jeudi.

Sur Euronext, la tonne de blé gagnait 75 centimes d'euro sur l'échéance de mars à 202,75 euros et 50 centimes sur celle de mai à 203,50 euros.

La tonne de maïs gagnait aussi 25 centimes d'euro sur l'échéance de janvier à 174,25 euros, ainsi que sur celle de mars à 176,25 euros.

Le blé est soutenu par des profits moindres de l'euro face au dollar.

La réunion de la Banque centrale européenne la semaine prochaine et l'incertitude du Brexit ont sans doute limité les gains de l'euro.

CACAO, CAFÉ, SUCRE: Le cacao et le café ont baissé sur la semaine tandis que le sucre est parvenu à se maintenir malgré l'abondance indienne.

Pour le café, le robusta et l'arabica sont tombés jeudi à un plus bas depuis début octobre, à respectivement 1.559 dollars la

tonne à New York et 104,45 cents la livre à Londres.

Plus particulièrement du côté de l'arabica, dont le premier producteur est le Brésil, ces dernières semaines, la baisse a pu être alimentée par «l'affaiblissement du réal brésilien», ont fait remarquer les analystes.

La faiblesse du réal face au dollar peut inciter les exportateurs d'arabica et de sucre à vendre rapidement leurs récoltes sur le marché international en dollars, même à des prix plus bas puisqu'ils engrangeraient plus de réals en raison du taux de change.

L'Organisation internationale du café prévoit un surplus de production au niveau mondial entre 500.000 et 1,2 million de sacs pour 2018-2019, soit une diminution par rapport aux 1,7 million de sacs pour 2017-2018.

Le cacao s'est également inscrit en baisse sur la semaine.

A New York, la tonne de cacao pour livraison en mars a atteint son plus bas depuis un peu moins de deux mois, à 2.095 dollars.

«Les arrivées en Côte d'Ivoire (premier

CHANGE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 8 au 15 décembre 2018, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 116,91 DA à l'achat et à 124,05 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 132,50 DA à l'achat et de 140,62 DA à la vente.

A rappeler que la semaine dernière (du 2 au 8 décembre), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,63 DA à l'achat et à 123,75 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 132,92 DA à l'achat et de 141,05 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 11 au 17 novembre 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,55 DA à l'achat et à 123,66 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 133,25 DA à l'achat et de 141,40 DA à la vente.

Il y a une année (du 10 au 16 décembre 2017), la valeur du DOLLAR est fixée à 113,78 DA à l'achat et à 120,73 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 133,62 DA à l'achat et de 141,81 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 9 au 15 décembre 2018

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	116,91	124,05
1 EUR	132,50	140,62
1 CAD	87,20	92,55
1 GBP	148,59	157,68
100 JPY	103,37	109,70
1 SAR	31,16	33,07
1 KWD	384,20	407,93
1 AED	34,83	33,77
100 CHF	11.713,55	12.429,88
100 SEK	1.300,06	1.380,04
100 DKK	1.775,36	1.884,03
100 NOK	1.370,38	1.454,90
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	118,10	124,05
1 EUR	133,84	140,62
1 CAD	88,08	92,55
1 GBP	150,10	157,68
100 JPY	104,42	109,70
100 CHF	11.832,47	12.429,88
100 SEK	1.313,26	1.380,04

producteur mondial de cacao) ont continué d'être impressionnantes, avec 590.000 tonnes entre le 1er octobre et le 25 novembre, contre 430.000 tonnes il y a un an, ont expliqué les analystes.

L'Organisation internationale du cacao a par ailleurs réduit ses prévisions de surplus à l'échelle mondiale de 31.000 tonnes, à 22.000 tonnes pour la saison 2017-2018.

«Cet ajustement relativement petit ne devrait pas substantiellement changer la situation pour le début de la saison 2018-2019», ont fait valoir les analystes.

Le sucre est resté stable sur la semaine mais demeure sous pression avec l'Inde qui «a fait état d'un (début de saison) prolifique», a commenté un analyste.

L'Association indienne des raffineries de sucre (ISMA) a révélé que la production de sucre en octobre et novembre a été en hausse de 1,5% par rapport à l'année dernière, a souligné M. Patterson.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en mars valait 1.566 dollars vendredi, contre 1.612 dollars le vendredi précédent.

BLIDA:

Réalisation prochaine d'un film sur le «médecin-militant» Franz Fanon

Des préparatifs sont en cours à Blida, en vue de la réalisation d'un film sur le parcours militant et humanitaire du Dr Franz Fanon, a-t-on appris, samedi auprès de l'initiateur du projet, le cinéaste Abdennour Zahzah. «Un long métrage sur le parcours de Franz Fanon, durant la période de son exercice à l'hôpital de Blida, entre 1953 à 1956, où on faisait la distinction entre malades français et algériens, est en cours de préparation», a indiqué à l'APS, le réalisateur de la future œuvre, en marge du lancement de l'opération d'aménagement du musée Franz Fanon, mitoyen au Centre hospitalo universitaire (CHU) hyponyme, en perspective de son ouverture au profit du public.

Il a signalé avoir reçu un soutien financier de l'ordre de 40% du coût du film de la part du ministère de la Culture, au moment où le restant de l'enveloppe sera complétée grâce à la participation d'autres pays dans la production de cette œuvre cinématographique, dont les premières prises de vue seront lancées en octobre 2019.

Cette opération d'aménagement du musée Franz Fanon a été lancée par l'association des «Amis du musée Fanon», en marge de la commémoration du 57ème anniversaire du décès de ce «médecin-militant», au niveau de ce qui fut son domicile, lorsqu'il exerçait dans cet établissement hospitalier, spécialisé, à l'époque, dans les maladies psychiatriques.

«Le tournage du film aura lieu au niveau de cet hôpital (CHU Franz Fanon de Blida), car il ne peut exister de meilleur décor que celui-ci», a souligné M. Zahzah, exprimant sa confiance en le «soutien du ministère de la Santé» pour la réussite de cette œuvre.

«Ce musée futur est un important acquis, pour la wilaya de Blida, mais aussi pour toute l'Algérie», s'est-il félicité, soulignant la «grandeur de la pensée de Fanon», qui est actuellement enseignée au niveau des grandes universités mondiales japonaises, coréennes et américaines.

A noter que le réalisateur Abdennour Zahzah est déjà l'auteur d'un film documentaire sur la vie de Fanon, réalisé en 2002 en collaboration avec le défunt professeur Bachir Ridouh. «En dépit des modestes moyens consacrés, ce film a eu un grand succès, et continue à être projeté à l'occasion de différentes manifestations culturelles et artistiques», a-t-il fait savoir.

MOUDJAHIDINES:

Le SG de l'ONEM souligne l'importance transmission des idéaux de la famille révolutionnaire à la jeune génération

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants des moudjahidines (ONEM), Khalfa M'barek, a mis l'accent, samedi à Ain Defla, sur l'importance de la transmission à la jeune génération des idéaux défendus par les moudjahidine et les chouhada pour préserver l'unité du pays, avant d'annoncer la tenue du Congrès national avant la fin de l'année.

Intervenant dans le cadre du congrès régional des wilayas du centre, abrité par Ain Defla, M. M'barek a indiqué que l'ONEM, porteuse du message de la Révolution de novembre 1954, s'emploie à «transmettre aux jeunes les idéaux défendus par les vaillants moudjahidine et les chouhada, une action à même de renforcer l'unité du pays, ainsi que l'appartenance à la nation.» «La responsabilité de l'organisation des enfants des moudjahidines est assurément des plus grandes dans la perpétuation des idéaux défendus par ceux qui sont tombés au champ d'honneur ainsi que par les moudjahidine dont les sacrifices ont permis au pays de recouvrer la liberté», a-t-il souligné.

Tout en soutenant que l'ONEM «œuvre à la cohésion de la famille révolutionnaire», le SG de l'ONEM a exhorté les enfants des moudjahidine à «annir l'individualisme et la course derrière les priviléges», les appelant à mettre l'intérêt de la nation au dessus de toute autre considération. «Nos glorieux prédecesseurs ne se sont pas sacrifiés pour les intérêts matériels de ce bas-monde, ni pour s'accaparer les postes de responsabilité, mais pour que le pays fasse partie du Gotha des nations», a-t-il martelé. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de faire preuve de vigilance et de mobilisation pour «déjouer les complots ourdis par ceux qui veulent ternir l'image de l'organisation et lui porter atteinte».

«Les attaques dont nous faisons l'objet ne visent pas ma personne, car ma carrière est derrière moi, mais ciblent l'organisation dans son ensemble pour l'empêcher de mener à bien sa mission dans l'édification du pays», a-t-il soutenu.

Évoquant la situation générale du pays, Khalfa M'barek s'est attardé sur le recouvrement de la paix et la sécurité, observant que cet état de fait est le fruit de la politique de réconciliation nationale initiée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Cet aboutissement, conjugué aux innombrables réalisations initiées grâce au programme du Président de la République durant près de deux décennies, ne peut qu'inciter l'organisation à le soutenir pour qu'il continue sa mission à la tête de l'Etat», a-t-il noté. A la fin des travaux de cette rencontre, M. Khalfa a annoncé la tenue du Congrès national avant la fin de l'année, assurant qu'en sus de la désignation d'une Direction nationale et d'un Conseil national, ce congrès s'emploiera à faire partie de propositions d'ordre sociale, politique et économique.

Au total, dix wilayas du centre (Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès, Alger, Blida, Médéa, Tipasa, Tissemsilt, Chlef et Ain Defla) ont pris part à cette rencontre abritée par l'Office des établissements de jeunes de Ain Defla.

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960: Le rôle «motivant» de la femme algérienne souligné

La femme algérienne a joué un rôle «motivant» durant les manifestations du 11 décembre 1960, a affirmé, samedi à Alger, maître Fatma-Zohra Benbrahim, qualifiant ces événements de «déferlante populaire».

«Bien que n'étant pas inscrites, les femmes algériennes disposaient d'une maturité politique qui les a conduites à sortir dans la rue, pour certaines, avant leurs propres pères, frères ou époux jouant ainsi un rôle motivant pour ces derniers, lors de ces événements», a déclaré Me Benbrahim.

L'avocate intervenait lors d'une conférence sur «la contribution de la femme algérienne lors des manifestations du 11 décembre 1960», organisée par l'association Machââl Echahid, à la veille de la commémoration du 58ème anniversaire de ces événements, dont le théâtre a été la capitale, avec pour point de départ le quartier populaire Mohamed Belouizdad (ex-Belcourt).

Qualifiant ces faits de «déferlante populaire», la conférencière a ajouté que le rôle de «meneuses» de cette historique contestation endossé par certaines femmes algériennes a été tel, que leurs proches parmi les hommes «ne pouvaient que s'y joindre».

En sa qualité d'avocate ayant plaidé auprès des autorités françaises, entre autres causes, celle de connaître le sort des manifestants disparus lors de cette historique journée, Me Benbrahim a déploré le nombre élevé des morts et des blessés qui y avaient été enregistrés parmi les Algériens, citant la martyre Saliba Ouatiki, tombée sous les balles assassines de la police française, à l'âge de 12 ans.

«Le 11 décembre 1960 a été une surprise pour tout le monde, y compris pour les Français qui semblaient que quelque chose se préparait mais sans savoir laquelle.

D'où la débâcle qui s'est ensuite suivie», a soutenu l'avocate, avant de



noter que, pour la première fois, les Algériens avaient scandé certains slogans lors de cette historique manifestation.

A savoir, a-t-elle énuméré, «L'Algérie indépendante et musulmane», «Vive le Front de Libération nationale (FLN) et l'Armée de Libération nationale (ALN)», «Vive le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPK)», «Ferhat Abbas notre président».

Elle a expliqué dans quelle mesure le FLN, l'ALN ainsi que le GPK ont su «récupérer» à leur avantage ces événements, rappelant, à ce propos, le discours prononcé, le 16 décembre de la même année à Oran, par le président du GPK, Ferhat Abbas, dans lequel, il a dénoncé l'atrocité de la riposte de l'administration coloniale à l'égard de manifestants pacifiques.

Abordant le contexte ayant précédé et préparé ce qui allait s'appeler «les événements du 11 décembre 1960», l'intervenante a évoqué la visite du Général de Gaulle en Algérie, deux jours plus tôt, durant laquelle il devait pro-

poser une solution à la question algérienne. Celle-ci consistant en une «Algérie algérienne» mais toujours rattachée à la France coloniale, soit une «alternative entre la soumission et l'assimilation», a-t-elle détaillé, relevant dans quelle mesure les manifestations du 11 décembre 1960 ont porté la question algérienne sur la scène internationale.

Mme Benbrahim a, enfin, considéré «nécessaire» pour les Algériens qu'ils connaissent cette glorieuse page du mouvement de libération nationale et l'une de ses illustres dates, afin, a-t-elle noté, de mieux «appréhender la valeur de l'indépendance».

Lors de cette rencontre, Me Benbrahim ainsi que le journaliste Mahmoud Boussoussa ont été symboliquement honorés par l'APC d'Alger-Centre.

Mahmoud Boussoussa figurait parmi les jeunes manifestants ayant défié, lors de cette mémorable journée de l'histoire de la révolution algérienne, l'une des plus puissantes forces coloniales de l'époque.

BLIDA:

Lancement de l'opération d'aménagement du musée Franz Fanon

L'opération d'aménagement du musée Franz Fanon, mitoyen au Centre hospitalo universitaire (CHU) hyponyme, a été lancée, samedi à Blida, à l'initiative de l'association des Amis du musée Fanon, en perspective de son ouverture future au profit du public. Cette annonce a été faite en marge de la commémoration du 57ème anniversaire du décès du docteur Franz Fanon, au niveau du siège de ce musée, qui fut le domicile de cet intellectuel et militaire, lorsqu'il exerçait au niveau de cet établissement hospitalier, spécialisé, à l'époque, dans les maladies psychiatriques.

«Ce musée a constitué le domicile de Fanon durant les quatre années de son exercice», a indiqué à l'APS DR Miloud Ybirir, médecin résidant en psychiatrie, et membre du conseil constitutionnel de cette association, soulignant d'im-

portants efforts consentis en vue de l'obtention de cette maison auprès de la direction de l'hôpital. Il a aussi lancé un appel à toutes les personnes en possession d'objets ou d'ouvrages concernant Fanon, en vue d'en faire don à l'association, qui les exposera au niveau de ce musée, relevant du CHU Franz Fanon, et dont elle (association) prendra part «à la gestion seulement, une fois son équipement et aménagement terminés», a-t-il informé.

Il a déploré, à ce titre, le peu d'objets personnels laissés par le DR Fanon, du fait qu'il a passé sa vie à voyager entre la Martinique, la France, l'Algérie, la Tunisie et les Etats unis d'Amérique (USA), autre le fait qu'il décéda jeune (36 ans).

Sachant qu'il a fait don de sa bibliothèque au profit d'un centre de recherche algérien.

DR Miloud Ybirir a annoncé, par la même, l'ouverture programmée au niveau de ce musée futur, d'une petite bibliothèque qui sera officie d'observatoire, a-t-il dit, pour toutes les publications concernant Franz Fanon, de par le monde, et dans toutes les langues. Un coin de ce musée sera, en outre, affecté à la projection de films, en tous genres, sur Fanon, a-t-il ajouté. Selon DR Dahmane Khaled, président de l'association des «Amis du musée Fanon», également professeur en paramédical et retraité de l'hôpital psychiatrique, l'ouverture de ce musée a pour objectif d'informer les jeunes, les étudiants notamment, sur la personnalité de Fanon et sur toutes les actions qu'il a réalisées pour la médecine, l'Algérie et l'humanité en général. «Fanon a libéré les malades mentaux, qui étaient aupara-

vant enchainés et très mal traités, a-t-il souligné, assurant que celuici les «travaient humainement, leur a appris la musique et le sport, et développé à leur profit de nouvelles méthodes de traitement».

Encore plus, il a créé une école pour la formation d'agents paramédicaux en psychiatrie, a-t-il ajouté, non sans mettre le coté militant de «cet homme qui abhorrait le racisme et le colonialisme». «Fanon n'était pas seulement un médecin, mais également un grand humaniste avec des valeurs supérieures, qu'il adoptait avec toutes ses connaissances (médecins, infirmiers et malades)», ont soutenu, pour leurs parts, Slimi Djilali et Dahmane Mokhtar, deux infirmiers et compagnons de ce grand homme.

«C'était un algérien jusqu'à la moelle», ont-ils conclu.

SKIKDA: En grève, les grossistes de fruits et légumes de Salah-Bouchaour réclament la révision du cahier de charges

Près de 200 commerçants du marché de gros de fruits et légumes de la commune de Salah-Bouchaour (Sud wilaya de Skikda) ont enclenché samedi une grève ouverte pour réclamer la révision du cahier de charges, a-t-on constaté.

Selon le président de l'association des commerçants de ce marché de gros, Mouloud Kara, cette action a été décidée par les commerçants pour demander la révision du cahier de charge «qui contient plusieurs articles ne favorisant pas l'exercice des activités commerciales».

Les grévistes, a-t-il ajouté, demandent ainsi aux services communaux de Salah-Bouchaour chargés de la gestion du marché de «réviser le tarif d'accès au marché augmenté de 20 % et les horaires d'entrée et de sortie fixés de 6h00 à 9h00» considérés «insuffisantes» pour lutter contre le commerce informel dans la wilaya.

Le directeur de wilaya du commerce, Abdelfatif Aichoui, a souligné que ces horaires sont établis depuis 1994 à travers l'ensemble du territoire national conformément aux dispositions d'une circulaire ministérielle.

Il a également indiqué que les revendications des contestataires



«seront traitées avec souplesse et étudiées pour leur trouver les solutions. De son côté, le président de l'APC de Salah-Bouchaour, Abdelmalek Kouicem, a estimé que le tarif d'accès est «très ordinaire» et tient compte du poids du camion. Cette protestation perturbe l'approvisionnement en fruits et légumes des marchés de détails de la wilaya ainsi que des

marchés de certaines wilayas voisines. Ouvert depuis deux années, le marché de gros de Salah-Bouchaour a généré une importante activité commerciale attirant des commerçants de diverses wilayas de l'Est et même du Sud-Est surtout que cette région est réputée pour ses cultures de pomme de terre, d'agrumes et de céréales.

COMMUNE TASDANE HADADA (MILA): Réception «en janvier prochain» du projet de l'AEP

Le projet d'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) au profit des habitants de la commune de Tasdane Hadada, au nord de Mila, sera réceptionné «en janvier 2019», a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

La réception du projet contribuera à l'amélioration du service en matière d'AEP et «augmentera considérablement le débit d'eau» dans cette collectivité locale, ont précisé les mêmes services. Le projet englobe la mise à niveau de la station de pompage de Tasdane Hadada de manière à augmenter de dix (10) litres le débit d'eau pour atteindre 30 litres/seconde au profit de plus de 6.000 âmes, a-t-on indiqué, soulignant que

le projet permettra une alimentation quotidienne en ce précieux liquide à raison de 2 heures par jour au lieu d'une seul fois tous les quatre jours actuellement applicable.

Par ailleurs, les mêmes services ont indiqué que les travaux sont en cours pour la mise à niveau du système d'AEP de la commune de Minar Zarza depuis la station de pompage Bouhani jusqu'au réservoir de 500 m3 et également vers un autre réservoir totalisant 1.000 m3. Ce projet devant être réceptionné en «février prochain» permettra l'accroissement du débit d'eau évalué actuellement entre 10 et 16 litres/seconde à 48 litres/seconde, a-t-on indiqué.

SOUK AHRAS: Réception «avant fin mars» prochain de 2 infrastructures de transport routier

Deux (2) structures du secteur des transports seront «avant fin mars prochain» réceptionnées dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris samedi du directeur du secteur, Salim Farhat.

Ces projets portent sur la construction d'une gare routière dans la commune d'Oum Ladham et l'extension de la gare routière du chef-lieu de wilaya, a précisé le même responsable, soulignant que le projet de la commune d'Oum Ladham affiche 90 % du taux d'avancement des travaux. Cette structure de transport qui dispose d'espaces pour le

stationnement des bus et des taxis service évitera aux voyageurs le déplacement jusqu'à la commune de M'daourouch pour le transport inter-wilaya, a-t-on indiqué de même source.

Dans les détails, le responsable local du secteur des transports a relevé que la gare routière de la commune d'Oum Ladham, érigée sur près de 8000 m2, englobe 18 bâches de bus et autres réservées aux taxis service, un pavillon réservé à l'administration et un espace commerçant, ainsi qu'un pavillon réservé aux marchandises.

Parallèlement, pas moins de 2.249 licences d'exploitation de taxis service ont été attribuées «récemment» par les services des transports, a-t-on fait savoir.

Souk Ahras: Cr éation de 3 zones d'expansion touristique pour la relance de l'investissement

Trois (3) zones d'expansion touristique (ZET) destinées à renforcer l'investissement du tourisme seront créées dans les régions d'Ouled Driss, Khemissa et Taoura dans la wilaya de Souk Ahras a-t-on appris samedi auprès de la directrice du tourisme et de l'artisanat, Nafissa Fatmi.

Ces projets ont été validés à la fin de la semaine dernière, a précisé à l'APS la même responsable détaillant qu'il s'agit d'une ZET à El Mesid dans la commune d'Idriss d'une surface de 67 hectares.

La région d'El Mesid, située à 1400 mètres d'altitude, dispose de sites archéologiques à proximité, des sources thermales dans la région de Zaâd et la mechta de

FOIRE DE L'AGRICULTURE À BOUZGUÈNE (TIZI-OUZOU): Le savoir-faire de la femme rurale, mis en avant

Le savoir-faire de la femme rurale et son rôle dans la préservation des espèces maraîchères locales, a été mis en exergue à l'occasion d'une foire de l'agriculture de montagne organisée, samedi à Bouzguène, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou. Initiée conjointement par la direction locale des services agricoles (DSA), l'assemblée populaire communale de Bouzguène et la subdivision agricole de cette même localité et abritée par le centre culturel Ferrat Ramdane, cette manifestation agricole a été une occasion pour mettre en avant la contribution de la femme dans l'agriculture de montagne principalement dans la transformation et les cultures vivrières.

Les produits agricoles exposés dont des légumes de saison particulièrement de la courge, des navets, des céréales, de l'huile d'olive, des savons artisanaux à base de miel et d'huile d'olive, rappellent ce rôle actif de la femme dans la production agricole en milieux rural.

Des participantes à cette foire qui a été marquée par une forte présence féminine, ont indiqué à l'APS que «la femme assurait jadis l'autosuffisance en produits maraîchers de sa famille».

La production d'huile d'olive (par trituration traditionnelle du fruit), la fabrication du savon artisanal et l'élevage, notamment de volaille et d'ovins, et qui sont parmi les principales activités réservées aux femmes car n'exigeant pas un grand effort physique, permettent d'assurer «ufs frais, lait et viandes à la famille», ont rappelé des femmes cultivatrices.

L'autre rôle important mis en évidence à l'occasion de cet événement dédié à l'agriculture de montagne, est la préservation des semences locales par les agricultrices.

Les femmes ont en effet l'habitude de produire leur propres semences (courges, pois-chiches, haricots, navets) pour les semer la saison d'après, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine génétique de certains légumes, a indiqué Mme Hadjih Samia, chargée de la filière oléicole à la DSA.

Cette même responsable qui a animé, dans le cadre de cette foire, une conférence sur l'itinéraire technique pour la production d'une huile d'olive de qualité, la démarche de labellisation de l'huile d'olive «Achvali n'Ath Ghovri» et le rôle de la femme dans l'agriculture de montagne, a rappelé ce rôle important des agricultrices. «Outre la production agricole (cultures vivrières, plantes médicinales, élevages ovin, bovin, et caprin), la femme rurale est aussi très impliquée dans la transformation en produisant notamment l'huile d'olive, la figue sèche, préparation de la laine pour le tissage, le savon artisanal» a relevé Mme Hadjih.

«Elle est le pilier de l'agriculture de montagne et par ses activités agricoles, elle contribue au développement socio-économique de son territoire, à la réhabilitation des produits du terroir et surtout à la fixation des populations en milieux rural», a-t-elle ajouté. S'agissant de la démarche de labellisation de l'huile d'olive «Achvali n'Ath Ghovri», Mme Hadjih indiqué qu'une demande a été introduite au niveau de la DSA.

«Nous avons identifié l'indice géographique ainsi que l'appellation d'origine et le cahier des charges est en cours d'élaboration. Par ailleurs, un avis favorable a été accordé, par la DSA, à la demande de création d'une coopérative Achvali Ath Ghovri», a précisé la chargée de la filière oléicole. Trentaine de participants dont des agriculteurs, les associations culturelles féminines du village Sahel et des supplantes médicinales ainsi que l'Association femmes rurales (Asfru) ont animé cette foire agricole d'une journée, exposant une grande variété de produits dont des légumes frais et séchés ou en conserve, des savons artisanaux, de l'huile d'olive des objets de l'artisanat (habits traditionnel, vannerie). Une démonstration sur la fabrication de savon artisanale a été assurée par la présidente d'Asfru, Cheurfa Zahra lors de cette même manifestation.

SIDI BEL-ABBÈS: Attribution de 300 logements publics locatifs

Quelque 300 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués au site situé sur le chemin de Zerouala dans la daira de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris du chef de daira, Abdelkader Saadi.

Le quota d'habitat fait partie de 420 LPL destinés aux familles résidant dans habitations précaires, des caves et des entrepôts.

Le restant des logements sera distribué prochainement, a-t-on annoncé. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que des pré-affectations seront attribuées en fin décembre courant ou début janvier prochain à 900 familles qui seront relogées au site de Telmouni. Les logements seront prêts en fin mars ou début avril 2019. Les travaux de réalisation de 2.000 autres LPL en cours à Sidi Bel-Abbès avec un bon rythme et seront livrés en mai prochain, a fait savoir le même responsable, qui a souligné que la priorité dans l'attribution de ces logements est accordée aux personnes ayant déposé des recours et ceux dont les dossiers ont été déposés entre 2010 et 2013. Le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abderrahmane Djebri a annoncé que l'opération de distribution des logements publics locatifs se poursuivra dans les prochaines semaines au niveau de différentes communes de la wilaya, signalant que la livraison de ces logements sociaux se fera après la pose des réseaux d'électricité et du gaz. Pour rappel, un quota de 60 LPL a été distribué jeudi à Sidi Yakoub en attendant l'attribution prochaine de 60 autres.

ORTHODONTIE: Appel à la prise en charge précoce des malformations chez l'enfant

La présidente de la Société algérienne d'orthodontie (SAO), Pr. Safia Laraba a préconisé, samedi à Alger, à la prise en charge très tôt de la correction des malformations dentaires chez l'enfant. La correction de la malformation squelettique de la mâchoire, entre l'âge de 4 et 6 ans, donne d'excellents résultats et la correction des dents définitives, chez les enfants de 6 à 11 ans, donne des résultats satisfaisants même si la correction nécessite beaucoup de temps, allant jusqu'à 7 ans, voire plus, a précisé Pr. Laraba, également chef de Service au CHU Issad Hassani de Beni Messous, en marge du 7e congrès de l'orthodontie.

La présidente de la SAO explique ces déformations par des facteurs héréditaires mais aussi par à mauvaises habitudes alimentaires ou par des traumatismes.

Si auparavant, ces malformations étaient corrigeées à l'âge adulte, les choses ont évolué, ces deux dernières décennies, grâce aux avancées qu'a connu cette spécialité et permettant de les diagnostiquer très tôt, soit vers 4 à 6 ans, a-t-elle encore indiqué. Les hôpitaux prennent en charge un nombre considérable de patients en plus des élèves orientés par les unités de médecine scolaire d'où la difficulté de satisfaire toute cette demande, a relevé Mme. Laraba.

Par ailleurs, elle a expliqué que l'orthodontie, qui réuni à la fois l'aspect esthétique et thérapeutique, connaît désormais un grand intérêt dans la société, en dépit des moyens et des coûts importants qu'elle requiert.

Abordant le décalage enregistré dans ce domaine entre les secteurs privé et public, elle a estimé que le premier continue à acquérir les nouvelles technologies pour des prestations de qualité très onéreuses alors que le deuxième demeure confronté à un déficit de moyens matériels et humains.

A ce propos, Pr. Laraba a appelé les pouvoirs publics à être à l'écoute des préoccupations des professionnels de cette spécialité et à ouvrir de nouveaux centres pour améliorer et élargir la prise en charge.

EL BAYADH: Lâcher de 150 gazelles au centre de repeuplement à Brizina

Quelque 150 gazelles ont été lâchées samedi au centre qatari de reproduction des gazelles et de l'outarde dans la commune de Brizina (sud de la wilaya d'El Bayadh). Cette opération, supervisée par le directeur du centre, Mohamed Rached Ed-Daoussari du Qatar et le conservateur des forêts de la wilaya d'El Bayadh, a donné lieu au lâcher de 100 gazelles «Rym» et 50 autres «Maha» au centre créé depuis deux ans sur une superficie de 380 hectares. Mohamed Rached Ed-Daoussari a souligné que cette expérience qatari, la première du genre en Algérie et en Afrique du nord dans le cadre de la coopération bilatérale, vise la préservation de ces animaux menacés de disparition. L'environnement caractérisant le sud de la wilaya d'El Bayadh est favorable pour le repeuplement de ces espèces animales, a-t-il affirmé.

Cette opération sera suivie par d'autres lâchers de gazelles et d'outardes, a-t-on annoncé, rappelant le lâcher de 100 outardes l'an dernier à l'intérieur de cette réserve comme première expérience.

Des visites seront échangées entre spécialistes algériens et qataris en élevage de ce genre d'animaux pour enrichir leurs expériences.

Le conservateur des forêts de la wilaya, Djedid Okkazi a souligné que cette opération de lâcher s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre l'Algérie et le Qatar concernant la protection des animaux en voie de disparition, faisant savoir que la gazelle «Maha» vivait auparavant à El Bayadh avant de disparaître.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE: 4 décès durant les dernières 24h à Relizane

Quatre personnes ont péri asphyxiées par le monoxyde de carbone dans la wilaya de Relizane et trois autres ont été sauvées dans la wilaya de Bouira durant les dernières 24 heures, a annoncé dimanche la direction générale de la protection civile.

«Les éléments de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins à 03 personnes incommodées suite à une fuite de gaz de ville dans la commune de Bouira.

Dans la wilaya de Relizane, ils ont procédé à l'évacuation de 04 personnes décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage dans leur domicile, à la cité El Intissar, commune de Relizane», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

La direction générale de la protection civile a saisi l'occasion pour rappeler aux citoyens les consignes de sécurité pour prévenir ce type d'accidents et préserver leur vie, soulignant la nécessité de faire entretenir régulièrement les appareils par un professionnel, de ne pas boucher les prises d'air dans les pièces et de toujours ventiler son logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage.

La direction générale de la protection civile a mis également l'accent sur l'importance d'aérer, au moins 10 minutes par jour son logement et de ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air. Selon la direction générale de la protection civile, il est également important de ventiler la pièce pendant



l'utilisation de l'appareil, de ne pas laisser un moteur de voiture en marche dans un garage fermé, de ne pas se servir de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aération et d'appeler la protection civile au numéro 14, en cas d'urgence, en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

Par ailleurs, 03 personnes sont décédées et 10 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la même période, a ajouté

la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Batna avec 02 personnes décédées et 02 autres blessées, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la route nationale N 3 à la commune d'Aïn Touda.

Les éléments de la protection civile sont également intervenus pour l'évacuation des corps de 02 fillettes âgées de 03 ans, décédées par noyade au Oued Menasta, dans la commune de Mendes, wilaya de Relizane.

OUARGLA: Les zaouïas ont de tout temps œuvré à la préservation de l'identité de la société et sa cohésion

Les zaouïas (confréries) en Algérie ont de tout temps œuvré à la préservation de l'identité de la société et sa cohésion, a estimé samedi à Ouargla, le représentant du ministère des affaires religieuses et des Wakfs, M. Omar Bafouloulou.

«Les zaouïas en Algérie, qui furent pôles de résistance, se sont de tout temps attelées à la préservation de l'identité de la société et sa cohésion à la faveur de la propagation des justes valeurs et préceptes de l'Islam», a affirmé M. Bafouloulou en ouverture d'un séminaire sur «la dislocation du discours extrémiste et la dynamisation de la mission des institutions religieuses», tenu à la zaouïa Messaoud Belemessaoud à Taïbet, (200 km Nord-est de

Ouargla). Le représentant du ministère des affaires religieuses et des Wakfs a indiqué que «la tenue de cette rencontre intervient dans un moment jugé nécessaire l'explication et l'interprétation des véritables préceptes de l'Islam mettant en garde contre l'extrémisme et luttant contre les fausses croyances, de suggérer des voies scientifiques et des solutions fiables pour faire face à ce dangereux phénomène par l'adoption de les justes voies et mesures».

M. Bafouloulou a rappelé que «le ministre avait souligné à plusieurs occasions que le gouvernement œuvre à la dynamisation de la mission des zaouïas pour lutter contre toutes formes d'extrémisme et de disette dans la société, et que les Chouyoukh des confré-

ries sont appelés à déjouer les desseins visant à porter atteinte à la sécurité de l'Algérie et sa stabilité, et de sensibiliser les citoyens pour l'immunisation de la société des idées intrusives».

De son côté, le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Abou Abdallah Ghelamallah, a, dans son intervention, souligné que «les zaouïas en Algérie se sont employées à la cimentation de la nation, avant de mettre en garde, à ce titre, contre les velléités visant la dislocation de la nation». M. Ghelamallah a indiqué que «le discours extrémiste tendant à banir toute image de modernité, et est sujet de dislocation à la faveur de la lutte contre les idées intrusives, qui seront animé par des chercheurs, des universitaires algériens et de certains pays arabes, en présence des Chouyoukh et adeptes, issus de différentes régions du pays.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Saisie de comprimés psychotropes et de supports contrefaits d'œuvres artistiques et littéraires

De grandes quantités de comprimés psychotropes, de drogues et de supports contrefaits d'œuvres artistiques et littéraires ont été saisies par les éléments de la police dans plusieurs wilayas, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Les brigades de police de la wilaya de Bechar ont démantelé, en fin de semaine, un réseau criminel spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes et de drogue, et ont saisi 2764 comprimés psychotropes et 125

grammes de kif traité, a précisé le communiqué. La brigade économique et financière du service de wilaya de la police judiciaire de la wilaya de Bejaia ont saisi 2249 supports contrefaits d'œuvres artistiques et littéraires (CD gravés illégalement).

Cette opération «est intervenue suite à un contrôle effectué, en compagnie des agents de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), dans des locaux de vente de supports d'œuvres artistiques et littéraires où des CD contrefaits exposés

à la vente ont été trouvés. Les produits saisis ont été mis à la disposition de l'ONDA de l'agence de Bejaia et un dossier judiciaire a été ouvert à ce sujet et transmis au tribunal territorial compétent», a ajouté le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, la police de Tamanrasset a saisi une quantité de carburants, estimée à 1210 litres, destinées à la contrebande et arrêté un suspect, a conclu le communiqué.

ITALIE:

Des dizaines de milliers de manifestants contre un projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin

Plusieurs dizaines de milliers de personnes manifestaient samedi à Turin (Italie) contre le projet de liaison ferroviaire avec Lyon, dénonçant un «gaspillage d'argent public» alors que l'Italie a besoin de fonds pour l'éducation et la santé, ont constaté des médias sur place.

Les organisateurs ont fait état d'une «marée» de 70.000 personnes, «le plus grand rassemblement» de l'histoire du mouvement. Des pancartes proclamaient «Contre le gaspillage», «Oui à de petites infrastructures utiles, non à de grandes infrastructures inutiles». Le projet Lyon-Turin, dont l'élément central est un tunnel de 57,5 km devant être construit dans les Alpes italiennes et françaises, est contesté depuis ses débuts, en particulier par des associations de défense de l'environnement.

Mais le message essentiel porté par les manifestants samedi était la dénonciation du «gaspillage d'argent public» et la revendication d'une autre société possible.

Le coût du seul tunnel est estimé au bas mot à 8,6 milliards d'euros.

«Il y a des choses plus importantes sur lesquelles investir comme les hôpitaux, les écoles, les routes», ont déclaré les manifestants. Dans le fouet, se trouvaient aussi une délégation de maires, des



représentants d'organisations syndicales, du parti communiste, des anarchistes, du Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème), mais aussi des gilets jaunes.

Le 10 novembre, entre 30.000 et 40.000 partisans du projet avaient donné la voix dans cette même ville de Turin, la première manifesta-

tion d'ampleur des pro-LGV. Le gouvernement italien est lui-même divisé sur la question: la Ligue (extrême droite) de Matteo Salvini soutient le projet, tandis que le M5S y est hostile. Il a commandé une analyse coûts-bénéfices dont il attend les résultats avant de se prononcer.

INDONÉSIE-INONDATIONS: 4 morts et plus de 200 déplacés dans la province de Java oriental

Quatre personnes ont été tuées et 236 villageois ont été contraints de se déplacer suite aux inondations et aux glissements de terrain qui ont frappé la province de Java oriental, dans l'ouest de l'Indonésie, a déclaré dimanche un responsable de l'agence de gestion des catastrophes.

Les sols d'une colline ont glissé et ont frappé la maison où se trouvaient les quatre victimes, dans le village de Sidomulyo du district de Pacitan, a annoncé Rahmat Salasa, responsable de l'agence de gestion et de prévention des catastrophes du district.

«Les quatre personnes, dont la plupart étaient des personnes âgées, ont toutes trouvé la mort», a-t-il indiqué. Tous les corps ont été évacués, a-t-il ajouté.

De fortes averses ont provoqué des inondations avec une hauteur de 50 centimètres, obligeant plus de 200 habitants du district à évacuer leur domicile vers des lieux plus sûrs, a indiqué M. Rahmat. Les glissements de terrain, les inondations et les crues soudaines sont fréquents en Indonésie en cas de fortes pluies.

AFRIQUE DU SUD: 13 personnes tuées dans un accident de la circulation au Kwazulu

Treize personnes ont trouvé la mort suite à la collision de deux véhicules dans la nuit de samedi à dimanche au Kwazulu Natal, sud-est de l'Afrique du Sud. Les deux véhicules, un minibus et une voiture légère, ont pris feu, conduisant à ce nombre élevé de victimes, ont indiqué les services de santé de la pro-

vince. Quatre passagers ont été évacués dans un état grave vers l'hôpital de Durban, chef-lieu du Kwazulu Natal. Les routes sud-africaines sont parmi les plus meurtrières au monde, avec 14.050 morts en 2017.

Les accidents augmentent d'une manière alarmante durant la période des fêtes de fin d'année.

NIGER: Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue

La police nigérienne a annoncé vendredi avoir démantelé un réseau international de trafic de drogue avec la saisie d'une importante quantité de produits illicites et l'arrestation de six individus dans le sud-ouest du pays. Les suspects, parmi lesquels quatre Nigériens, ont été présentés à la presse à Niamey. Ils sont soupçonnés d'être impliqués dans le trafic de 110.000 comprimés de Tramadol, un puissant analgésique, d'une valeur de

18 millions de francs CFA (plus de 31.000 dollars). Ils ont été saisis dimanche dernier par la police nigérienne au poste frontalier de Bitinkodji lors de la fouille d'un camion en provenance du Burkina Faso qui transportait des pommes de terre. Selon le porte-parole de la police, Adili Toro, il s'agit là d'un trafic de drogue international opérant entre le Burkina Faso et la Libye, via le Niger.

INDE: 13 morts dans un accident de bus au Cachemire

Treize personnes sont mortes samedi dans un accident de bus dans la province indienne du Cachemire, leur véhicule ayant fait une chute de 70 mètres dans un ravin, a indiqué la police dans un nouveau bilan.

L'accident est survenu alors que le bus, transportant 26 passagers, négociait un virage serré sur une route étroite de la région montagneuse de Poonch, à 200 kilomètres au sud de la ville de Srinagar (nord), a indiqué le surintendant principal de la police Rajiv Pandey. «Treize personnes sont

mortes dans l'accident et les autres ont été blessées», a-t-il ajouté, dont trois gravement qui ont été évacuées par les airs dans un hôpital de la ville de Jammu. Un précédent bilan faisait état de 11 morts. Des conduites imprudentes combinées aux routes étroites, venteuses et en mauvais état de terrains montagneux en Inde sont la cause de nombreux accidents de véhicules qui chutent dans des ravins. Environ 150.000 personnes meurent chaque année sur la route dans le pays.

BOLIVIE:

17 morts dans une collision entre deux minibus



Dix-sept personnes ont été tuées et une dizaine blessées samedi lorsque deux minibus du transport public se sont percutés sur une route de l'ouest de la Bolivie, a annoncé la police. L'accident est survenu sur la route qui relie La Paz à la localité d'Achicachi, située près du lac Titicaca, à 100 kilomètres au nord-ouest de la capitale. Seize des occupants des deux véhicules sont morts sur le coup et un 17e est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital d'Achicachi, a déclaré à la presse un responsable de la police de la route, le colonel Alex Alfaro. Les minibus «ont été entièrement détruits, les conducteurs et les passagers sont restés coincés dans les tôle», a indiqué l'agence bolivienne de presse ABI.

La cause de l'accident n'a pas été établie immédiatement par les autorités.

CHINE:

5 morts et 18 blessés dans un carambolage à Hunan



Cinq personnes ont été tuées samedi et 18 autres blessées lors d'un carambolage survenu sur une autoroute au niveau de la province du Hunan en Chine (centre), a rapporté dimanche l'agence de presse Chine Nouvelle, citant les autorités locales.

Selon la police de la circulation du Hunan, des accidents impliquant 22 véhicules s'étaient produits vendredi sur l'autoroute Erenhot-Guangzhou dans la ville de Yiyang.

«L'un des blessés se trouve dans un état grave, mais ses jours ne sont pas en danger», selon la police. Une enquête sur la cause de l'accident est en cours. Fin novembre écoulé, sept personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées lorsqu'une voiture a percuté plusieurs piétons dans le sud-ouest de la Chine, ont rapporté les autorités. Selon les chiffres officiels, 58.000 personnes ont été tuées dans des accidents de la route sur la seule année 2015.

Chine: 5 disparus dans un naufrage sur le fleuve Yangtsé

Les sauveteurs s'efforcent de retrouver cinq membres d'équipage portés disparus après que leur cargo a chaviré samedi soir dans la section du fleuve Yangtsé près de Wanzhou, dans la municipalité de Chongqing, ont rapporté dimanche des médias locaux.

L'accident s'est produit samedi vers 19 heures.

Le bureau des voies navigables du Yangtsé et le département municipal de la sécurité maritime ont envoyé une équipe sur le lieu de l'accident pour aider les opérations de recherche et de sauvetage, a précisé l'agence Chine nouvelle. Une enquête sur la cause de l'accident est en cours, selon les autorités locales.

Parkinson : les migraineux deux fois plus vulnérables

Les personnes qui souffrent de migraine sont deux fois plus exposées au risque de développer la maladie de Parkinson, suggère une nouvelle étude.

La migraine toucherait 5 à 8 millions de personnes en France. Une nouvelle étude de l'université de Bethesda aux Etats-Unis établit un lien, quoique faible, entre la migraine et le risque de souffrir de la maladie de Parkinson. Ce risque serait double chez les migraineux. Plus spécifiquement, ce sont les personnes sujettes aux aura migraineuses qui seraient plus vulnérables. Les chercheurs tirent leurs conclusions du suivi pendant 25 ans de 5 620 personnes âgées de 33 à 65 ans.

Une aura migraineuse est un trouble neurologique transitoire qui survient dans 10 à 20 % des migraines. Elle se manifeste par des symptômes temporaires comme des troubles de la vue et de la parole. Chez certains patients, la crise survient avec une aura alors que chez d'autres non. Certains peuvent alterner des épisodes de migraine avec et sans aura.

Alors que de précédentes études ont suggéré un lien entre malades



cardiaques, troubles cardiovasculaires et migraine, cette recherche américaine avance une explication à cette nouvelle association avec la maladie neurodégénérative de Parkinson. Cela pourrait provenir d'un dysfonctionnement de la dopamine dans le cerveau, un neurotransmetteur qui joue un rôle dans la gestion des mouvements. Or la maladie de Parkinson se caractérise par un affaiblissement de la production de dopamine dans le cerveau.

«Les symptômes de la migraine comme les bâillements excessifs, la nausée et les vomissements pourraient être reliés à la stimulation du récepteur de la dopamine», explique le Dr Ann Scher, à l'origine de cette étude parue dans la revue Neurology. Mais la prudence reste de mise, précise l'étude. D'autres travaux, notamment génétiques, sont attendus avant de vérifier ce lien entre la maladie de Parkinson et la migraine.

Maladie de Parkinson : et si une alimentation trop grasse accélérerait l'apparition des symptômes ?

Une expérience menée sur des souris a montré un lien entre le développement de la maladie de Parkinson et une alimentation trop grasse.

Une alimentation riche en graisses trouble le métabolisme, favorise les pics d'insuline, le diabète et l'obésité. Mais, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Neurochemistry*, elle accélère aussi l'apparition des symptômes de la maladie de Parkinson.

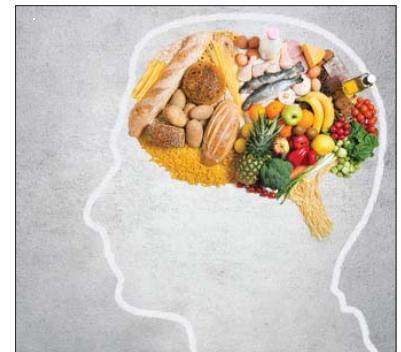
Les chercheurs ont mené leurs recherches avec des souris génétiquement prédisposées à développer la maladie de Parkinson. Les rongeurs qui ont été nourris avec une alimentation riche en matière grasse sont devenus obèses et diabétiques. Mais, cette surconsommation de gras a aussi accéléré l'apparition des symptômes neurologiques typiques de la maladie de Parkinson (tremblements et des difficultés à se déplacer et à exécuter les gestes du quotidien) et multiplié les décès prématuress des cobayes. «D'autres études sont nécessaires pour comprendre plus précisément les liens de cause à effet entre l'alimentation et l'apparition des symptômes de la maladie de Parkinson» explique Carola Rothermund chercheur au département de biologie de

l'Université de Tübingen en Allemagne. «Mais, l'obésité induite par une alimentation déséquilibrée et trop riche en matière grasse pourrait être un facteur de risque environnemental pour toutes les maladies neurodégénératives liées à l'accumulation de protéine alpha-synucléine, comme la maladie de Parkinson».

La maladie de Parkinson en chiffre

La maladie de Parkinson est la seconde maladie neurodégénérative la plus fréquente en France, après la maladie d'Alzheimer. Elle se manifeste par des tremblements et des difficultés à se déplacer et à exécuter les gestes du quotidien. Elle provient d'une diminution de la production cérébrale de dopamine, un neurotransmetteur nécessaire pour bien contrôler les mouvements.

Toutes les heures, un nouveau cas de Parkinson est détecté dans notre pays. Aujourd'hui, ce sont plus de 150 000 personnes qui en souffrent dans le pays et, contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas une maladie réservée aux personnes âgées puisque 20 % des malades ont moins de 50 ans.



La moitié des décès par cancer sont évitables

Une bonne hygiène de vie, c'est-à-dire une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, pourrait réduire de moitié le risque de développer un cancer mortel. Celle est la conclusion d'un rapport de l'Académie américaine de recherche sur le cancer (Aacr).

Chaque année, l'Aacr (American Association for Cancer Research) publie un bilan des progrès de la recherche sur le cancer aux Etats-Unis. L'occasion de rappeler que les maladies cancéreuses sont en matière de soin mais aussi sur l'aspect préventif de la maladie. En 2014, l'association insiste sur l'aspect évitable de nombreux cancers. Pour l'Aacr, près de 50 % des morts par cancer pourraient être évités en

adoptant une meilleure hygiène de vie. Pour le Dr. Ernest Hawk, cancérologue et porte-parole de l'Aacr, le rapport de l'Association a pour objectif de «transformer les connaissances scientifiques en actions pratiques pour prévenir les cancers dans la population». Car même si aujourd'hui, 1 malade atteint d'un cancer sur 22 survit aux Etats-Unis (contre 1 sur 69 en 1971), le cancer reste encore la seconde cause de mortalité précoce après la maladie cardiaque et le cancer du sein. Les chercheurs ont identifiés un certain nombre de facteurs qui accroissent le risque de mortalité par cancer. Les principaux sont la consommation de tabac, l'obésité et le surpoids, la contamination par

un ou plusieurs agents infectieux, le manque d'activité physique et, enfin, les mauvaises habitudes alimentaires. Même si la plupart des gens savent qu'il ne faut pas fumer, manger trop de gras et faire de l'exercice, ils ne sont pas encore conscient que ces comportements peuvent vraiment être très dangereux sur le long terme. C'est pourquoi les pouvoirs publics, les associations et les médias doivent multiplier les messages de prévention et les encourager à prendre l'option à adopter les bonnes habitudes pour éloigner la plupart des causes de cancer. Par ailleurs, la vaccination reste aussi très efficace, notamment contre le cancer du col de l'utérus.

Le cerveau capable de compenser les premiers dommages liés à Alzheimer

Une plus grande activité cérébrale permettrait à certains patients de s'adapter aux premiers signes de la maladie neurodégénérative. Une piste d'étude à creuser.

L'accumulation de plaques d'amyoïdes, un marqueur biologique de la maladie d'Alzheimer, ne se traduit pas toujours par un déclin sévère des fonctions cognitives. Chez certaines personnes, le cerveau résisterait mieux aux premiers signes de la maladie neurodégénérative. C'est en tout cas l'hypothèse formulée par des chercheurs de l'Université de Californie, aux Etats-Unis.

La petite étude s'est focalisée sur un petit panel de 24 adultes en bonne santé mentale et ne présentant aucun signe de déclin cognitif. Des scanners cérébraux ont montré que 16 des participants les plus âgés montraient des plaques d'amyoïdes entre les neurones (présence d'agrégrats de protéines bêta-amyoïde).

Tous ont pris part à un exercice consistant à mémoriser une série de photos en détail tandis que les scanners enregistraient leur activité cérébrale. Les volontaires ont tous dû redonner les détails qu'ils avaient vus sur chaque photo. Si les deux groupes ont réussi l'exercice, le groupe qui avait des plaques d'amyoïdes a affiché une activité cérébrale plus développée au moment de reconstituer les souvenirs des clichés successifs.

Cette différence peut paraître anodine mais pour les scientifiques cela suggère que les cerveaux auraient une capacité à s'adapter et à compenser d'éventuelles anomalies des protéines à l'origine de la maladie d'Alzheimer.

Mais d'autres recherches supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir interpréter ces premiers résultats et savoir si le cerveau peut réussir à combattre les premiers signes de la maladie.

Entrainer son cerveau à évoluer

L'entraînement cérébral tout au long de sa vie pourrait jouer un rôle dans cette «super-résistance» à la dégradation des protéines liés à Alzheimer, suggère le Dr William Jagust, qui a collaboré à l'étude parue dans la revue *Nature Neuroscience*. «Il est possible que des personnes qui consacrent du temps à des activités cérébrales stimulantes soient plus à même de s'adapter aux premiers signes d'Alzheimer».

DIABÈTE : les édulcorants augmenteraient le risque

Les édulcorants artificiels perturbent la capacité du corps à réguler sa glycémie. Ce qui provoque des changements métaboliques pouvant être précurseurs du diabète.

A chaque jour un étude sur le diabète. Hier on apprenait que les produits laitiers riches en matière grasse permettaient de réduire le risque de développer un diabète de type 2. Aujourd'hui, une autre étude nous apprend que les édulcorants artificiels peuvent, quant à eux, accroître le risque de diabète.

Selon le Dr Eran Elinav, immunologue à l'Institut des sciences Weizmann en Israël, qui a dirigé cette étude, les édulcorants modifient le microbiote intestinal, la population de bactéries qui se trouve dans le système digestif. Cette modification perturbe notre corps qui ne parvient plus à réguler sa glycémie. Le taux de glucose dans le sang a alors tendance à grimper très rapidement après le repas et à diminuer ensuite beaucoup plus lentement qu'il ne le ferait habituellement. Toutes ces perturbations du métabolisme font, peu à peu, le lit du diabète de type 2.

Les édulcorants artificiels ont été introduits très largement dans notre alimentation avec l'idée de réduire les apports en calories et de normaliser les niveaux de glucose sanguin sans remettre en cause notre appétit pour le sucré rappellent les chercheurs.

Mais, ajoutent-ils, nos travaux suggèrent que les édulcorants artificiels pourraient avoir directement contribué à renforcer l'épidémie qu'ils étaient censés combattre.

Les souris ont développé une intolérance au glucose

L'expérience menée par les chercheurs a consisté à ajouter trois édulcorants très cou-



rants (aspartame, saccharine et sucre) dans l'eau ingérée par des souris, à des doses adaptées au poids des rongeurs. Un autre groupe de souris recevait de l'eau contenant du sucre. Petit à petit, les souris sous édulcorants ont développé une intolérance au glucose et un état pré-diabétique.

Les chercheurs ont alors testé leur hypothèse sur 7 personnes volontaires qui n'avaient pas l'habitude de consommer des édulcorants. Au

bout d'une semaine, 4 d'entre elles ont présenté des taux élevés de glucose ainsi que des modifications de leur flore intestinale.

Cette étude israélienne, publiée dans la revue *Nature*, vient conforter les récents travaux de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), qui montrent que les personnes ayant un déficit en bactéries intestinales ont un plus grand risque de développer des maladies liées à l'obésité.

Glaucome : un nouveau coupable identifié



Des chercheurs de l'Université Northwestern, dans l'Illinois, aux Etats-Unis, ont découvert le mécanisme à l'origine de cette maladie dégénérative du nerf optique, qui peut entraîner la cécité. Le glaucome est une maladie associée à une pression intra-oculaire trop élevée qui finit par endommager les fibres du nerf optique et la rétine, entraînant une perte progressive de la vision. Cette pathologie est due à un blocage du passage des cellules dans le canal de Schlemm. Ce canal permet le drainage de l'humeur aqueuse, un liquide qui protège le cristallin et nourrit la cornée.

Des chercheurs de l'Université Northwestern

peuvent avoir découvert l'origine de ce problème de «plomberie» associé à une pression élevée et l'apparition du glaucome. Dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences (Pnas)*, ils désignent le

berait la circulation normale du «fluide oculaire». En cas de glaucome, ces cellules deviennent plus rigides que des cellules normales. Cette rigidité empêcherait les cellules de se déformer et de laisser passer normalement l'humeur aqueuse dans le canal de Schlemm. C'est donc cette résistance du flux qui expliquerait la survenue du glaucome selon les chercheurs.

Alors qu'il n'existe pas de traitement pour soigner le glaucome, cette découverte pourrait constituer une piste pour lutter contre cette maladie. «Notre étude montre que les cellules endothéliales agissent comme des portes automatiques. Les stratégies thérapeutiques capables de modifier ces cellules pourraient potentiellement mener à un traitement contre cette affection oculaire», conclut l'étude.

Cancer : les baies pourraient booster la thérapie

Les baies sauvages d'Amérique du nord pourraient jouer un rôle de stimulant dans la thérapie contre le cancer. La consommation de baies sera-t-elle un jour prescrite en complément des médicaments anticancéreux ? Une étude parue dans la revue scientifique *Journal of the National Cancer Institute* le dit possible. Des chercheurs de l'Université de Southampton et de King's College Hospital, à Londres ont mené un premier essai pour évaluer l'efficacité de la baie sur la thérapie contre le cancer. Ils ont évalué l'effet d'un extrait de baies d'aronia, un arbre originaire d'Amérique du Nord, sur des cellules cancéreuses de cellules cancéreuses de patients atteints de cancer. Le cancer du pancréas est un cancer rare mais très redoutable. Il est difficile à

soigner et les chances de survie sont réduites à moins de 5 % pour les patients atteints de cancer du pancréas. L'étude a découvert que lorsque les extraits de baie étaient utilisés en complément de la gemcitabine, un médicament qui combat le cancer, les cellules cancéreuses étaient moins nombreuses à mourir que lorsque seul le traitement était administré. En revanche, ce résultat n'a été observé qu'avec les patients atteints de cancer. Aucune réaction n'a été observée sur des cellules saines humaines. Pour les chercheurs, ce rôle de boosteur d'efficacité des médicaments reposait sur les familles de molécules bioactives dont l'efficacité l'ont trouvée en nombre dans les fruits rouges. Ces molécules seraient capables

de réduire le nombre de cellules nuisibles. «Il est trop tôt pour pouvoir conclure que les baies pourraient être utilisées pour l'effet sur les patients atteints de cancer du pancréas», prend soin de préciser un des auteurs de l'étude. Il est également prémature de recommander une consommation quotidienne dans le cadre des chimiothérapies conventionnelles. Mais ces études suggèrent des approches innovantes pour combattre le cancer. «Il y a eu peu d'avancée scientifique ces dernières décennies», conclut l'étude.

Par le passé, plusieurs études ont attesté les propriétés antioxydantes et bénéfiques des baies sur la mémoire ou contre le vieillissement cellulaire notamment.

RDC ONGO: L'UE «examine» lundi ses sanctions contre des officiels congolais

Les appels au maintien des sanctions contre seize (16) officiels de la République démocratique du Congo (RDC) par l'Union européenne (UE) se multiplient, à la veille de la tenue du Conseil des Affaires étrangères de l'UE, a rapporté dimanche l'Agence Afrique Presse (AP).

Ces sanctions devraient être «renouvelées» lundi, et certaines sources diplomatiques disent craindre «des représailles» du gouvernement congolais, même si déjà, du côté de l'UE, selon l'agence AP, «on promet à Kinshasa de réexaminer cette situation dans les mois qui vont suivre les élections».

Pour les organisations de défense des droits de l'Homme, comme Human Rights Watch, la Ligue des électeurs, l'Asadho et même la FIDH, c'est tout le contraire, c'est parce que «la répression est toujours aussi forte qu'il faut maintenir les sanctions».

Kinshasa quant à elle, qualifie ces sanctions, de «politiques», et de «cas flagrant d'ingérence inacceptable dans le processus électoral congolais de la part de l'UE». Début du mois courant, le président sortant Joseph Kabila a promis que les élections présidentielles, législatives et provinciales du 23 décembre en RDC vont «très bien se passer». Qualifiant ces sanctions contre des personnalités congolaises dont son dauphin Emmanuel Ramazani Shadary, «d'illégitimes, injustes, arbitraires, orientées politiquement», Kabila a assuré sa pleine «confiance à tous ceux qui ont été sanctionnés, et surtout les officiers, je sais qu'ils défendent l'état de droit. On me dit que si tout se passe bien lors des élections, les sanctions pourraient être levées. Mais moi je m'en fous».

Le 19 novembre écoulé, le gouvernement congolais avait reçu un soutien de la part des chefs d'Etat de l'Union africaine lors du Conseil paix et sécurité qui ont appelé à «la levée» de toutes les sanctions individuelles contre des personnalités congolaises, afin «de créer un environnement propice à la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées», a indiqué l'AP.

L'UE a sanctionné pour rappel, 16 personnalités congolaises (gel des avoirs et des visas) pour atteinte aux droits de l'homme après la fin du deuxième et dernier mandat du président Joseph Kabila fin 2016 et le report des élections.

TOGO - LÉGISLATIVES : Le gouvernement déplore deux morts, des interpellations et des actes de vandalisme

Deux morts et des manifestations de rue accompagnées d'actes de vandalisme ont été signalées samedi à Lomé et dans six autres villes du Togo à l'occasion de la campagne pour les élections législatives du 20 décembre, a indiqué le gouvernement togolais.

Le gouvernement a précisé dans un communiqué, repris dimanche par la presse locale que ces «manifestations ou tentatives de manifestations» étaient en lien avec la première journée des dix jours de marches appelées par la Coalition de 14 partis d'opposition (C14), laquelle boycotte le scrutin et entend le perturber. Les autorités ont déploré deux morts à Zongo, dans la banlieue nord de Lomé, quatre blessés dans les rangs des forces de sécurité et l'interpellation de 28 manifestants à Lomé et à Bafilo (nord), ainsi que d'importants dégâts matériels à Sokodé (centre). La C14 a lancé samedi dix jours de marches synchronisées à Lomé et dans certaines villes du pays, après une caravane de sensibilisation menée sans succès le 6 décembre dans les mêmes localités et une journée «Togo Mort» le 4 décembre.

Faisant valoir «un risque très élevé de troubles graves à l'ordre public», le ministre de l'Administration territoriale, Bayadoua Boukpassi, a interdit les manifestations de la C14, jugeant «fort probable» le risque que ses militants se heurtent à ceux des partis engagés dans la campagne électorale.

Quelque 850 candidats sur 130 listes participeront à ces élections législatives, sous la surveillance des 8.000 éléments de la Force sécurité élections (FOSE 2018). La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a proposé lors de son sommet le 31 juillet dernier une feuille de route pour une sortie pacifique de la crise socio-politique qui agite le Togo depuis août 2017. Le texte a recommandé la tenue de législatives pour le 20 décembre et la révision intégrale des fichiers électoraux.

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC: Le peuple sahraoui rejette toute solution en dehors de l'exercice de son droit à l'autodétermination

La représentante du Front Polisario en Suisse, Omeima Mahmoud Abdel Salam, a réitéré le rejet du peuple sahraoui et son unique représentant, le Front Polisario, de toute solution en dehors de l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, afin de s'exprimer de manière juste, démocratique et transparente sur l'avenir du Sahara occidental sous les auspices de l'ONU.

Dans une interview accordée à la radio «Tres Puntos» à l'issue de la table ronde tenue mercredi et jeudi à Genève, la diplomate sahraouie a déclaré que «le peuple sahraoui ne demande à la communauté internationale que de lui garantir l'exercice de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil de sécurité».

Elle a également rappelé que «le peuple sahraoui avait consenti de grands sacrifices pour sa liberté et la souveraineté de son Etat, la République arabe sahraouie démocratique, sur l'ensemble de son territoire et ses ressources naturelles», regrettant «les tentatives de la France auprès du Conseil de sécurité visant à faire échouer toute initiative devant permettre à notre peuple d'exercer ses droits légitimes et de mettre fin à ses souffrances endurées».

Par ailleurs, la diplomate sahraouie a condamné le rôle négatif joué par la Commission et le Conseil de l'UE à travers leur implication illégale avec l'occupation marocaine dans le pillage systématique des ressources naturelles du Sahara occidental en violation flagrante du droit international et des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne.

Les discussions se sont déroulées dans une «atmosphère d'engagement sérieux, de franchise et de respect mutuel», a affirmé jeudi un communiqué sanctionnant la table ronde sur le Sahara occidental.



«Toutes les discussions se sont déroulées dans une atmosphère d'engagement sérieux, de franchise et de respect mutuel. Les délégations ont convenu que l'Envoyé personnel les inviterait à une deuxième table ronde au premier trimestre de 2019», a précisé le communiqué.

«Sur l'invitation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Horst Kohler, des délégations des deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie, en tant que pays voisins et observateurs, ont participé à une première table ronde les 5 et 6 décembre 2018 à Genève, conformément à la résolution 2440 du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il rappelé. La résolution 2440 du Conseil de sécurité avait enjoint, le 31 octobre dernier, le Maroc et le Front

Polisario, représentant légal du peuple du Sahara occidental, de reprendre les négociations «sans pré-conditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Selon le communiqué final, les délégations ont fait état des récents développements, abordé les questions régionales et discuté des prochaines étapes dans le processus politique pour le Sahara occidental.

«Toutes les délégations ont reconnu que la coopération et l'intégration régionale, plutôt que la confrontation, étaient les meilleurs moyens de relever les nombreux et importants défis auxquels la région est confrontée», a conclu le communiqué.

TOGO: L'opposition dénonce la répression de manifestations qui a fait au moins 2 morts

L'opposition togolaise a dénoncé la répression des manifestations organisées samedi contre les élections législatives du 20 décembre, qui a fait au moins deux morts selon les autorités.

Les forces de sécurité ont tiré des gaz lacrymogènes et affronté des manifestants qui s'étaient rassemblés dans la capitale, Lomé, et dans plusieurs autres villes du pays malgré une interdiction décrétée par les autorités.

Dans un communiqué publié samedi soir, le gouvernement a fait état de deux morts, dont un par balle.

La principale coalition de l'opposition, regroupant 14 partis, a évoqué un troisième décès possible.

«Le bilan provisoire de cette violente répression serait de 3 morts et de plusieurs blessés graves», a affirmé son chef de file,



exiger l'arrêt du processus électoral. Ces manifestations ont été interdites par le gouvernement qui a évoqué le «risque très élevé de troubles graves à l'ordre public» alors que la campagne électorale a démarré mardi dernier.

La coalition réclame notamment des réformes constitutionnelles pour permettre la limitation des mandats présidentiels et, pour ce qui est des

législatives, la recomposition du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et la reprise de toutes les activités déjà menées par cette institution. Le pays traverse une grave crise politique depuis plus d'un an, avec des manifestations massives pour réclamer la démission du président Faure Gnassingbé.

Ce dernier a succédé en 2005 à son père qui avait dirigé le Togo pendant 38 ans.

Les Eglises évangéliques, presbytériennes et méthodistes du Togo ont appelé mercredi à un «report de quelques mois» des élections, dénonçant «les conditions non consensuelles» de l'élection organisation. Vendredi, les «cadres musulmans» du Togo ont également appelé à un «report».

APS

MOUVEMENT DES «GILETS JAUNES»: Bruno Le Maire évoque une «catastrophe» pour l'économie française

Le ministre français de l'Economie, Bruno Le Maire, a affirmé dimanche que les violences liées aux manifestations des «gilets jaunes» sont une «catastrophe» pour l'économie de son pays, évoquant une «crise de la nation».

Le ministre français de l'économie a effectué dimanche une visite aux commerçants à Paris, au lendemain de la manifestation initiée à Paris par le mouvement des «gilets jaunes» et qui a obligé les autorités à prendre des mesures «exceptionnelles» de sécurité notamment en procédant à la fermeture des commerces et les autres établissements de culture et de tourisme. «C'est une catastrophe pour le commerce, c'est une catastrophe pour notre économie», a souligné M. Le Maire devant la presse, alors que la mobilisation des Gilets jaunes entame sa quatrième semaine. En dépit des nombreuses mises en garde des autorités françaises, la journée de samedi a été marquée par une mobilisation toujours forte, ainsi que de nouvelles violences dans la capitale et en régions, dont de multiples



commerces attaqués. «C'est une période où normalement le commerce tourne bien, c'est la veille des fêtes de Noël et, là, c'est une catastrophe», a déploré M. Le Maire, qui se trouvait près de la gare Saint-Lazare, non loin d'un foyer de troubles la veille. Le ministre français a promis «des réponses très

concrètes (et) très directes» aux commerçants frappés par les violences, alors que le président Emmanuel Macron doit s'exprimer lundi pour annoncer de nouvelles mesures en réponse au mouvement.

«Ce que les Français demandent, c'est l'unité de la nation et de la justice», a es-

timé M. Le Maire, se disant convaincu que M. Macron «trouvera les mots». Pour l'heure, le ministre a diagnostiqué une crise à trois facettes: «une crise sociale» avec les sujets liés au pouvoir d'achat, «une crise démocratique» avec une représentativité politique jugée «insuffisante», et «une crise de la nation» face à des «fractures territoriales (...) importantes». Tandis que le gouvernement a annoncé cette semaine l'annulation d'une hausse de la taxe sur les carburants, point de départ du mouvement, M. Le Maire a de son côté appelé, avant le week-end, les entreprises à verser une prime défiscalisée aux salariés. «La solution ne viendra pas que de l'Etat, elle viendra aussi de tous ceux qui ont un rôle à jouer dans l'activité économique du pays», a souligné le ministre français de l'Economie.

GRANDE BRETAGNE:

May met en garde contre les conséquences d'un rejet de l'accord sur le Brexit au Parlement

La Première ministre britannique Theresa May a mis en garde dimanche contre les conséquences d'un rejet de l'accord de Brexit lors du vote prévu mardi au Parlement, évoquant un risque «réel» du maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne.

Les députés britanniques se prononceront mardi soir sur ce «Traité de retrait» de l'UE, largement négocié durant 17 mois avec Bruxelles, mais dont l'adoption par la chambre des Communes semble compromise en raison de multiples critiques dont il fait l'objet, dans les rangs des conservateurs de Theresa May comme des autres partis. A deux jours de ce vote, la Première ministre a de nouveau mis en garde contre les conséquences d'un rejet dans une interview au journal dominical Mail on Sunday.

«Cela signifierait une grave incertitude pour le pays, avec un risque très réel de ne pas avoir de Brexit ou de quitter l'Union européenne sans accord», a-t-elle déclaré.

S'adressant plus particulièrement aux parlementaires «tories» prêts à «enterre» le traité, la dirigeante a agité la menace de nouvelles élections législatives, et d'une éventuelle victoire de Jeremy Corbyn, le chef du Labour,

principal parti d'opposition. «Nous avons un chef de l'opposition qui ne pense qu'à essayer de déclencher des élections générales, peu importe ce que cela coûterait au pays», a-t-elle dit, ajoutant que l'arrivée de M. Corbyn au pouvoir était «un risque que nous ne pouvons pas nous permettre».

Face à la perspective d'un échec cuisant mardi devant les Communes, la Première ministre se préparera à se rendre en urgence à Bruxelles pour tenter d'obtenir d'ultimes concessions, quitte à reporter le vote, rapportait le journal The Sunday Times. «Le vote aura bien lieu» mardi, a toutefois assuré le ministre du Brexit Stephen Barclay, dimanche sur le plateau de l'émission The Andrew Marr Show, sur la BBC.

«C'est un bon accord, c'est le seul accord», a-t-il martelé, usant de la maxime «le mieux est l'ennemi du bien» pour dénoncer les critiques visant le traité, qui a encore provoqué une nouvelle démission au sein de l'exécutif, celle de Will Quince, un haut responsable du ministère de la Défense. Dans une lettre à la Première ministre publiée sur Twitter, le député conservateur fustige notamment le «filet de sécurité» prévu dans le traité,

maintenant l'ensemble du Royaume-Uni dans une union douanière avec l'UE, ainsi qu'un alignement réglementaire plus poussé pour l'Irlande du Nord, si aucun accord sur la future relation entre Bruxelles et Londres n'est conclu à l'issue d'une période de transition de 21 mois après le Brexit, prévu le 29 mars.

Evoquant d'autres possibles démissions avant le vote de mardi, le Sunday Telegraph décrivait un gouvernement en voie de «désintégration», et de potentiels successeurs de Theresa May déjà dans les starting-blocks, à commencer par l'un de ses principaux rivaux, Boris Johnson, ex-chef de la diplomatie britannique et défenseur d'un Brexit sans concession.

Interrogé sur la possibilité qu'il se déclare ouvertement en cas de rejet de l'accord, ce dernier a indiqué sur la BBC qu'il «continuerait», quelle que soit l'issue du vote de mardi, «à oeuvrer» pour sa vision du divorce.

Le débat sur l'accord faisait rage aussi dans les rues de Londres dimanche, avec une marche pro-Brexit menée par Tommy Robinson, une figure de l'extrême droite britannique, et soutenue par l'Ukip, le parti europhobe.

PAYS-BAS:

Les «Gilets jaunes» néerlandais critiquent la politique de leur gouvernement

Les «Gilets jaunes» néerlandais ont organisé samedi des manifestations dans les villes de La Haye, Amsterdam et Rotterdam, critiquant entre autres, la «politique» de leur gouvernement ainsi que la «position» de l'ONU sur l'immigration, ont rapporté dimanche des médias locaux.

Selon des médias, «les porteurs de gilets jaunes» à l'instar du mouvement de contestation français, sont descendus dans les rues à

l'appel des groupes d'extrême droite, réclamant «la démission du Premier ministre Mark Rutte».

Les protestataires ont également critiqué «la position» de l'ONU sur l'immigration et les politiques gouvernementales en termes d'immigration, de sécurité sociale, de santé et d'éducation.

Mardi, le gouvernement néerlandais a surmonté une motion de défiance liée à son soutien au Pacte pour

les migrations des Nations Unies, au cours d'un débat au Parlement. La motion du Forum pour la démocratie (FvD, extrême droite) a été rejetée avec 18 votes pour et 117 contre. Le FvD n'a été soutenu que par le Parti pour la liberté (PVV, extrême droite) de Geert Wilders.

Le président du FvD, Thierry Baudet, cité par les médias, a prévenu que le Pacte «encouragerait l'immigration et que les migrants en tireraient des

droits avec l'aide d'avocats». La plupart des autres partis n'étaient pas d'accord avec lui.

Le Pacte des Nations Unies pour les migrations, qui réglemente et couvre toutes les dimensions des migrations mondiales, a été approuvé par l'ONU en 2016 et sera adopté les 10 et 11 décembre, même si plusieurs pays comme les Etats-Unis, la Hongrie, l'Autriche, la République tchèque et la Bulgarie l'ont rejeté.

ARMÉNIE: Les Arméniens appelés aux urnes pour des législatives anticipées

Les Arméniens votent dimanche lors d'élections législatives anticipées, sept mois après le mouvement populaire de plusieurs semaines qui a porté au pouvoir Nikol Pachinian, ont rapporté des médias locaux.

Les bureaux de vote ont ouvert dimanche à 04h00 GMT et fermeront à 16h00 GMT.

Les premiers résultats doivent être annoncés lundi matin. Neuf partis politiques et deux blocs électoraux sont en lice pour les 101 sièges au Parlement arménien. Les sondages crédent le bloc conduit par Pachinian d'une majorité confortable en sièges. En septembre, ce bloc avait remporté les élections municipales à Erevan avec plus de 80% des voix. Selon la législation arménienne, un parti a besoin de recueillir au moins 5% des voix des électeurs pour pouvoir siéger au Parlement, alors qu'un bloc électoral doit franchir la barre de 7%. Pachinian, ancien journaliste de 43 ans arrivé à la tête de l'Arménie en mai dernier, espère bien renforcer son pouvoir lors du scrutin de ce dimanche. «Un processus révolutionnaire inachevé, une incertitude politique entravent le développement économique de l'Arménie», a assuré Nikol Pachinian, qui garde le poste du Premier ministre par intérim, lors d'un rassemblement de ses partisans la semaine dernière. Il a également promis d'organiser «les meilleures élections que l'Arménie a jamais vues».

Début novembre écoulé, le Parlement d'Arménie a été dissous faute d'avoir réussi à désigner un Premier ministre, ouvrant la voie à des élections législatives anticipées en décembre courant. La dissolution intervenait à la suite d'une manœuvre politique du Premier ministre réformateur Nikol Pachinian qui espère désormais obtenir un Parlement le soutenant. Il avait annoncé sa démission le 16 octobre, tout en restant chef du gouvernement par intérim, afin de pouvoir convoquer des élections législatives anticipées. Celles-ci étaient fixées au 9 décembre alors que les prochaines élections législatives, dans cette ex-république soviétique du Caucase du Sud, n'étaient jusqu'ici prévues qu'en 2022.

Selon la Constitution arménienne, des élections législatives anticipées «doivent» être organisées entre 30 et 45 jours après la dissolution du Parlement.

qui avait donc deux semaines pour élire un nouveau Premier ministre. En cas d'échec à deux reprises, ce qui s'est passé, la Constitution stipule que le Parlement doit être dissous et de nouvelles élections deviennent inévitables. Nikol Pachinian est arrivé au pouvoir en mai dernier après avoir mené pendant plusieurs semaines des manifestations massives antigouvernementales, mais il ne contrôle pas le Parlement, encore largement acquis au Parti républicain de l'ex-président Serge Sarkissian, raison pour laquelle il souhaite organiser des élections anticipées.

GOLFE-CONSEIL-ARABIE SAOUDITE

Le Conseil de coopération du Golfe tient dimanche à Ryad son 39e sommet annuel

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) tient dimanche son 39e sommet annuel à Ryad en présence des principaux dirigeants des pays membres, ont rapporté des médias locaux. Le 39e sommet annuel du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sera focalisé sur les questions de sécurité régionales, notamment l'évolution du dossier yéménite à la lumière des pourparlers entamés jeudi dernier en Suède entre le gouvernement et les éléments du mouvement «Ansarullah» (Houthis), sur la situation économique des pays membres ainsi que la politique énergétique face à la baisse des cours pétroliers, ont ajouté les mêmes sources. Le roi Salman d'Arabie saoudite a invité l'émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani à assister au sommet, mais Doha n'a pas précisé encore quelle délégation sera envoyée. Selon son secrétaire général, Abdellatif al-Zayani, le 39e sommet du CCG allait «passer en revue les relations avec l'Iran» après la réimposition de nouvelles sanctions américaines. Cette union politique et économique comprend l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Koweït, le Qatar et Oman. Le CCG a vu le jour en mai 1981 représentant quelque 50 millions d'habitants vivant dans cette région. En 1984, les pays du CCG ont formé une force terrestre militaire commune, une union douanière, un marché commun, une monnaie unique et une banque centrale unique. Il a instauré la liberté de circulation des citoyens et des capitaux. L'Arabie saoudite et les Emirats représentent 75% de l'économie du CCG (pesant quelque 1.400 milliards de dollars) et abritent 80% de sa population.

AUSTRALIE

Des scientifiques australiens développent un test de dépistage du cancer en 10 minutes

Les tests de dépistage du cancer pourraient à l'avenir se faire en dix minutes avec un taux de fiabilité de 90%, grâce à une nouvelle technique développée par des chercheurs australiens, permettant de déceler des traces de la maladie dans le sang du patient.



Ce test simple et économique s'appuie sur les changements de couleur d'un fluide pour révéler la présence de cellules malignes et donne des résultats en moins de dix minutes, selon une étude publiée dans le journal *Nature Communications*. Cette découverte a mené à la création d'appareils de dépistage portables et économiques qui pourraient à terme être utilisés comme outils diagnostiques, potentiellement à l'aide d'un téléphone portable", a indiqué dans un communiqué Matt Trau, co-chercheur à l'université de Queensland en Australie. Ce test a été rendu possible par la découverte de l'équipe du Queensland selon laquelle l'ADN sain et l'ADN cancéreux adhèrent différemment aux surfaces métalliques.

Cela a permis de développer un test distinguant les cellules saines des cellules cancéreuses à partir de traces d'ADN se trouvant dans le système sanguin.

L'échantillon d'ADN est ajouté à de l'eau contenant des nanoparticules d'or : l'ADN des cellules cancéreuses adhère aux nanoparticules, permettant à l'eau de rester rose: l'ADN des cellules saines

adhère différemment aux particules et rend l'eau bleue.

Les chercheurs ont procédé au test sur 200 échantillons humains cancéreux et sains, avec une précision de 90%. Le test n'a pas encore été utilisé sur des humains et des essais cliniques à grande échelle sont nécessaires avant son utilisation sur de potentiels patients.

La Chine lance 7 petits satellites dans l'espace

La Chine a lancé vendredi une série de sept petits satellites dédiés à la protection de la faune, aux secours d'urgence sur le terrain, à la surveillance des véhicules et des navires, ainsi qu'au suivi logistique. Une fusée Longue

Marche-2D, portant de la Chine.

Cette série comprend Coccinelle 1, d'un poids d'environ 100 kilogrammes, trois CubeSats composés de six unités cubiques ($10 \times 10 \times 10$ centimètres) et trois autres composés de trois unités cubiques.

Deux satellites saoudiens lancés depuis la Chine

Deux satellites de surveillance aérienne saoudiens ont été lancés vendredi depuis le centre spatial de Jiuquan, en Chine, a rapporté la chaîne de télévision Al Arabiya. Les deux satellites, Saudi SAT 5A et Saudi SAT 5B, devront fournir des images en haute résolutions de la surface terrestre depuis l'orbite basse, et contribueront à la planification urbaine en surveillant les mouvements et les changements

sur la planète, selon le journal local Arab News. Dans le cadre du plan national Saudi Vision 2030, qui vise à diversifier l'économie de l'Arabie saoudite, le lancement de ces deux satellites veut "nationaliser les technologies stratégiques et également permettre à la jeunesse saoudienne de développer des technologies avancées dans le domaine", a indiqué la même source.

PUBLICITÉ**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE B.B.ARRERIDJ
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
ADRESSE / FBG DU 20 AOUT BBA - TEL 035 72 24 23
MATRICULE FISCAL / 098434015003436

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 161 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:13/2018, relatif : Réalisation des travaux d'aménagement d'espaces verts à côté du boulevard Mheni Rabeh Bordj Bou Arreridj. Paru dans les journaux : El Maouid El Yaoumi le : 09/10/2018 et DK NEWS:le 09/10/2018

Qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

Projet	L'entreprise	Délai	Montant de l'offre en TTC (DA)	Observation
Réalisation des travaux d'aménagement d'espaces verts à côté du boulevard Mheni Rabeh Bordj Bou Arreridj	ETPBH BAHMED HOURIA	03 MOIS	17.770.052.00DA	Offre la moins disante parmi les offres Techniques recevables

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher auprès des services de la direction de l'administration locale De la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dans un délai de 03 jours à partir de la première parution du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics De la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

9E FICA: Documentaires et courts métrages tiennent leur promesse

Le 9e Festival international du cinéma d'Algier (Fica) qui prend fin dimanche soir a confirmé cette année encore son orientation tournée vers le film engagé dans les sélections documentaires et courts métrage, même si les quelques longs métrages sélectionnés «ne cadreraient pas complètement» avec la thématique de ces journées, estiment les observateurs et habitués du festival.

Inaugurée le 1 décembre, cette édition a proposé au public une sélection de courts métrages et de documentaires résolument amarrés aux thèmes traitant de l'humain, donnant ainsi au Fica une identité visible qui le différencie des autres manifestations cinématographiques. Les problématiques humanitaires à travers le monde ont constitué le principal sujet des cinq courts métrages proposés au public dans une section non compétitive introduite en 2017. Les séquelles de la guerre et la problématique des enfants soldats étaient au cœur des films «Born In Battle» de l'actrice et écrivaine suisse Yangzom Brauen et «Battle Fields» du cinéaste algérien installé aux Etats Unis, Anouar Hadj Smaïne.

La jeune cinéaste sahraouie, Nayat Ahmed-Abdeslam, partage les souffrances de ses compatriotes apatrides vivant en Espagne, à travers le documentaire «Bidoun Hawiyya», alors que le Tunisiens Mouti Dridi abordait l'éducation des enfants et les violences faites aux femmes dans «Gauche Droite».

Dans la section documentaire, les migrants en Europe - un thème d'une brûlante actualité si l'est - et le drame du déplacement des populations a été largement abordé dans cette édition des œuvres comme «Central Airport THF» du réalisateur algéro-brésilien Karim Aïnouz et «Libre» du Français Michel Tosca.

«Libre» est cet émouvant documentaire sur Cédric Herrou, un agriculteur

français rendu célèbre par son entêtement à se battre pour les migrants qui traversent clandestinement la frontière entre l'Italie et la France, et ce au prix de sa propre liberté.

Comme chaque année, les luttes anti colonialistes ont également été abordées dans cette section qui a retenu pour cette édition les documentaires «Choisir à 20 ans», témoignage sur les soldats français déserter de l'armée coloniale de Villi Hermann, et «Enrico Mattei et la révolution algérienne» de Ali Fateh Ayadi, un film sur le parcours de cet industriel italien et sur son apport à la cause de l'indépendance de l'Algérie à l'orée des années 1960.

Côté longs métrages, le Fica a programmé, pour la première fois cette année, deux avant-premières de productions algériennes, «La voix des anges» de Kamel Laïche et «Le droit chemin de Okacha Touita».

La cause palestinienne était au cœur de la fiction «Wadjiba» de la Palestinienne Annemarie Jacir, alors que la lutte pour les droits des travailleurs était abordé dans les films «Mélancolie ouvrière» du Français Gérard Mordillat et «Arabia», coréalisé par les Brésiliens Joao Dumans et Affonso Uchoa. Le thème des réfugiés est également revenu dans «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki.

=Un public désormais fidélisé=

Observateurs et habitués de l'événement s'accordent à dire que le Fica a réussi à se constituer un «public d'initiés», qui sélectionne les films «selon les sujets traités». Le 9e Fica a réussi à renouer avec son public, toujours aussi nombreux, et les projections ont souvent fait salle comble, a-t-on constaté après une semaine depuis l'ouverture du festival. Selon les organisateurs, 10 000 entrées avaient été enregistrées en 2017. La programmation de deux avant-premières algériennes et du film «Le flic de Belleville» de Rachid Bouchareb (hors compétition), ont également contribué à attirer un public conséquent de cinéphiles. Un partenariat avec l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a également permis une plus large diffusion de la campagne de communication du festival par un affichage urbain, venu en renfort des canaux habituels.

La diffusion des films en dehors des dates du festival, annoncée en 2013 en collaboration avec le réseau de salles de la ci-



némathèque algérienne n'est toujours pas à l'ordre du jour, même si les organisateurs n'excluent pas «des opérations de diffusion ponctuelles». Le 9e Fica prendra fin dimanche soir après la cérémonie, la veille, de remise des prix et la projection hors de compétition de quatre autres films.

Le 9e Fica sera ouverte mardi prochain à la maison de la culture Mohamed Chebouki et réunira des hommes de lettres de plusieurs wilayas du pays, a indiqué samedi à l'APS, le directeur de la maison de la culture, Mounir Mouissi. Cette nouvelle édition rassemblera cette année des romanciers, auteurs de romans, de fiction et d'essais ainsi que des poètes lyriques et



amateurs du vers libre en arabe, tamazight, français et anglais a précisé la même source détaillant les wilayas d'An-naba, Sétif, Jijel, Batna, Ouargla et Adrar seront représentées par leurs écrivains et poètes aux côtés de 50 autres hommes de lettres des différents régions de Tébessa. Cet événement culturel abordera également le thème de «la littérature chez les jeunes» dans des conférences qui seront animées par des enseignants de l'université Larbi Tebessi a encore ajouté M. Mouissi soulignant le rendez-vous de l'antique Théveste se consacrera au mouvement littéraire contemporain notamment chez les jeunes. Des séances de vente-dédicace des romans et recueils des invités des journées littéraires de Tébessa figurent également au programme de cette 9ème édition, a conclu la même source.

ART PLASTIQUE les œuvres de la plasticienne Hamida Chellali, une invitation à la méditation de la quintessence des objets

Dans sa nouvelle exposition intitulée «A l'ombre de l'arbre pur», l'artiste peintre Hamida Chellali plonge dans l'âme et de la quintessence des objets, tel qu'illustré dans ses 41 toiles exposées au Palais des Raïs (Algér) jusqu'au 31 décembre. Proposées à la vente, ces toiles différentes par leurs formes et couleurs, ont en commun «l'arbre ou son âme», comme l'explique la plasticienne, pour qui «l'arbre authentique, à l'image l'homme pur, se distingue par son âme et non par son apparence». Ces tableaux, aussi bien à dominance de couleurs claires que ceux en noir et blanc, expriment des états et des sentiments de la vie (tristesse, souffrance, joie, stress...), mais l'artiste dit «ne pas rechercher, spécialement, une réaction de la part du visiteur» qu'elle invite plutôt à la contemplation et à la méditation. La plasticienne, qui a suivi des études d'Arts

plastiques en France et qui a mené, dans les années 80, une expérience dans le théâtre, précise que «ses œuvres sont une recherche de la quintessence à travers une plongée dans les profonds de l'objet. A travers, l'exposition «A l'ombre de l'arbre pur», le visiteur découvre que cette plasticienne, appartenant au Mouvement avant-gardiste de l'esthétique de l'Art plastique, s'est inspirée, dans nombre de ses toiles, de formes propres à la calligraphie arabe et que «certaines œuvres, déclinées en plusieurs toiles, sont en fait une seule et même œuvre», souligne l'artiste peintre. L'objectif pour cette plasticienne, dont les œuvres proposent une vision contemplative des objets reflétant l'influence de la philosophie hindouiste, est de «hissier son art à la découverte de la quintessence des objets».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE CHLEF
NIF : 099002019057818

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

• PROGRAMME: P.C.C.E 2014

INTITULÉ DE L'OPÉRATION: Aménagement, viabilisation et bornage de la zone d'expansion touristique de Ain Hammadi oued desbes

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale paru respectivement dans les quotidiens nationaux en langues nationale et étrangère (français) *El Mouharir El Youmi* en date du 25 Octobre 2018 et DK NEWS en date du 27 Octobre 2018, relatif au projet «Réalisation des collecteurs principaux d'assainissement et deux (02) stations de relevage de la zone d'expansion touristique de Ain Hammadi» de l'attribution provisoire des marchés suivants:

Projet	Entreprise	N° d'identification	Montant de l'offre en DA	Note obtenue	Délais (mois)	Critère de choix
Réalisation des collecteurs principaux d'assainissement et deux (02) stations de relevage de la zone d'expansion touristique de Ain Hammadi	Groupement SNC GRIBI ET SON ASSOCIE LIL MOKAOUALA 000502090495538 NIF EURL HYDRO JET 001602090683353		77 848 633,80 (Après correction)	73,00	10 mois	Moins disant

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher des services de la direction des ressources en EAU de Chlef, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit

Conformément à l'article 82 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics relativ au droit de recours prévus par la législation en vigueur, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la 1ère publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Un bébé pour Noël

Réalisateur : Eric Summer
Avec : Laetitia Milot, Alexis Loret



Noémie, institutrice, se réveille à l'hôpital après avoir passé six mois dans le coma. La jeune femme, qui a fait une violente chute, apprend à sa grande surprise qu'elle est enceinte. Problème, elle a oublié la semaine qui a précédé sa perte de connaissance. Maureen, sa meilleure amie, lui explique qu'avant son séjour à l'hôpital, Noémie s'est disputée avec son fiancé, Olivier, et a passé une nuit avec son ex, Yann.

france 2

21:10

Les rivières pourpres

Avec : Olivier Marchal, Erika Sainte



Une main est retrouvée au pied d'une cité. Une main d'enfant, qui pointe vers le ciel... Niémans et Camille, qui commencent leur enquête, découvrent qu'une autre affaire intrigue les foules : un serial killer, qui a déjà abattu trois femmes dans la région de Roubaix. Ce « tueur de l'aube » opère toujours de la même façon : il blesse grièvement ses victimes au lever du soleil, puis les achève sauvagement. La piste de la main amène les deux enquêteurs vers un orphelinat à la réputation trouble : le foyer Saint-Vincent. Alors que deux autres meurtres ont lieu dans un cimetière, ils comprennent rapidement que les deux affaires sont liées.

france 3

21:00

Thalassa

MAGAZINE DE LA MER 329 épisodes



De Bilbao à Biarritz, l'Atlantique déclenche des passions. Les falaises plissées de Zumaia et l'ermitage de San Juan de Gaztelugatxe sont d'une telle splendeur qu'ils ont servi de lieux de tournage à la fameuse série « Game of Thrones ». Fanny Agostini part à la rencontre de celles et ceux qui côtoient ce décor en toutes circonstances. Reportages : Pénélope Valdés, les Basques argentins • Saint-Jean-de-Luz, au cœur de la vague. Le photographe Grégory Rabéjac immortalise les plus belles vagues, jour et nuit • L'ange gardien du golfe de Gascogne • Biarritz, l'école des sauveteurs.

CANAL+ 21:10

Hippocrate

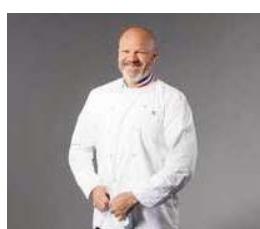
Avec : Louise Bourgoin, Karim Leklou



M6 21:00

Cauchemar en cuisine

TELÉRÉALITÉ - France 8 saisons / 50 épisodes



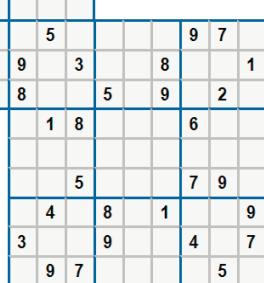
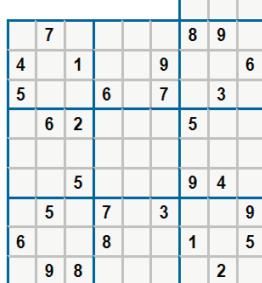
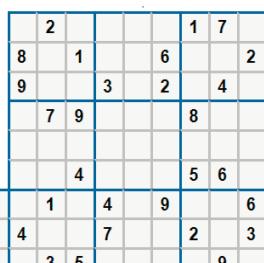
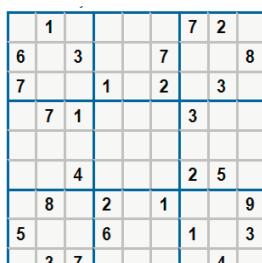
Pour ce 50e numéro, le chef se rend à Ecuisses, en région Bourgogne-Franche-Comté, afin d'aider Elodie et Allan, parents de cinq enfants et propriétaires d'un restaurant depuis quatre ans. Tout allait bien jusqu'à ce qu'un événement malheureux vienne tout faire basculer. Aujourd'hui, le couple est confronté à de sérieuses difficultés financières. Philippe Etchebest découvre un établissement dans un état déplorable et la situation n'est guère meilleure dans l'assiette. Pour la première fois, la toque doute... Sera-t-elle capable de redresser la situation ? Une chose est sûre : le défi s'annonce colossal.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2038

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Contagieux
- 2 - S'adaptera exactement - Vieille monnaie
- 3 - Annexerais - Désinence verbale
- 4 - Il vaut bien l'herbium - Minuscules
- 5 - Officier municipal - Très fort
- 6 - Chauffeur de fellah - Zone d'action d'un faume lion
- 7 - Donne un coup de chiffon - Gavé
- 8 - Ils sont habitués à voir la mer autour d'eux - Echecs de scène
- 9 - Possédâmes - Petite pierre pour un nid d'aigle
- 10 - Evêché de l'Orne - Vies à la dure

Verticalement:

- A - Réceptions très élaborées
- B - Le bel canto s'y exprime très bien - Bien choisie
- C - Pas très nerveux - Familiar
- D - Équiper - Petites soies
- E - Élaborerons mécaniquement
- F - Ligament - Planchettes de relieur
- G - Aboutirais - Brillant exécutant
- H - Reptile aquatique - Bouche de merle
- I - Rudeess
- J - Guide de mine - Jours de semaine
- K - Pas là - Plante à forte odeur
- L - Indiscrètes

Mots croisés n°2038



A B C D E F G H I J K L

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°738

Solution

*C'est arrivé un
10 Décembre*

Sudoku n°2038

Mots Croisés n°2038

Grille géante n°738

E N C O R B E L L A P P N T S T
 T A M O U R E L L V I E M E N T R A
 I R R A I S O N N E E R O D E T
 A M I N E A D P I E R R E G E
 E P I N E O G R E S E N G E
 E N E M A P R E T E V E R T U I
 A R S P R E T E V E R T U I
 C M O R T E N T R E V I S T A
 D E S O R I E T R E V I S T A
 V A N T E R E A I S S E R A
 P O S T E R E A I S S E R A
 S E E R E A I S S E R A
 F R A T E R I A N S R A
 B E A S T R A T I E R A N S R A
 P I M O R E D I T E R R A
 M A T R O N E R S F I E R R A
 R E M E R G E N T A F F S A
 A S I L E S I N D O L O G I S R E

2005 - La Conférence de l'ONU sur les changements climatiques accouche d'une entente à Montréal.
2002 - La papetière Abitibi-Consolidated annonce la fermeture de

2003 - La papetière Abitibi-Consolidated annonce la fermeture de l'usine Port-Alfred, à Saguenay, une fermeture qui touche 640 cadres

2002 - Ottawa adopte la ratification du Protocole de Kyoto par 105 voix

2002 - Ottawa adopte la ratification du Protocole de Kyoto par 195 voix contre 77.

2002 - Statistique Canada confirme que la proportion de francophones au Canada passe sous la barre des 23 pour cent.

2000 - En Roumanie, Ion Iliescu l'emporte au second tour de la présidence.

1999 - À son premier vol commercial, la fusée Ariane 5 met sur orbite

1999 - A son premier vol commercial, la fusée Ariane 5 met sur orbite un satellite d'étude des rayons X pour l'Agence spatiale européenne.

1998 - Publication par la revue *Science du génome* d'un premier animal, un ver nématode, le *caenorhabditis elegans*; gros comme une tête

mais, un ver nematode, le *cacidorhabdus elegans*, gros comme une tige d'épingle, le ver a environ 19 000 gènes, dont 40 pour cent existent chez des animaux plus évolués.

1996 - Nelson Mandela signe la nouvelle constitution d'Afrique du Sud.

1990 - Le chef libéral Jean Chrétien remporte l'élection complémentaire dans Beauséjour, au Nouveau-Brunswick.

1983 - Raul Alfonsin devient président de l'Argentine, premier civil en

1972 - Le gouvernement d'Autriche ferme le centre par où transitent

ALGÉRIE : BRÈVES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Brèves de Fédérations sportives algériennes recueillies par l'APS :

NATATION : La jeune nageuse prometteuse Imène Zitouni (14 ans), victime d'un accident de circulation vendredi dernier à Sidi Yahia (Alger), est toujours hospitalisée à Mustapha-Pacha. La famille de la natation algérienne a tenu, dans ces moments pénibles, à exprimer son soutien et sa solidarité avec l'ex-sociétaire du club Sahel Nautique d'El Biar.

NATATION : La Fédération algérienne de natation organise le championnat national inter-clubs en petit bassin (25 m) catégorie Benjamins, les 14 et 15 décembre à la piscine M'hamed-Baha de Bab Ezzouar (Alger).

NATATION : A l'initiative de la Ligue de wilaya de Djelfa, la Fédération algérienne de natation organise un stage de formation pour entraîneurs-débutants au niveau de la piscine olympique de Djelfa du 9 au 13 décembre. Ce stage est encadré par le Directeur de la formation et du développement au niveau de la Fédération, Lamine Ben Abderrahmane, assisté par Farouk Khouni.

TENNIS : Le président de la Fédération algérienne de tennis, Mohamed Bessaad, et le secrétaire-général Mohamed Ammar ont effectué mardi dernier une visite de travail à la wilaya de Skikda où ils se sont entretenus avec le président de la Ligue de Skikda et le directeur de la jeunesse et des sports de cette wilaya. Diverses questions ont été évoquées au cours de cette rencontre, notamment celle relative à la date d'attribution de l'agrément à la nouvelle ligue et sa dotation d'un siège.

TENNIS DE TABLE : La Fédération algérienne de tennis de table a fixé la date du 13 décembre comme date butoir pour le dépôt des dossiers d'engagement des clubs en vue de la participation au championnat national pour la nouvelle saison 2018-2019.

VOVINAM VIET VO DAO : Le président de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao, Mohamed Djouadj, élu vendredi président de l'Union arabe de la discipline lors de l'assemblée constitutive, a révélé que l'instance arabe sera domiciliée provisoirement au siège de la Fédération algérienne à Dar El Beida (Alger).

OISEAUX : A l'occasion de la 2^e exposition nationale des oiseaux d'élevage, un premier championnat national des oiseaux d'élevage sera organisé les 14 et 15 décembre au centre culturel Haroun-Rachid de Oued Keriche (Alger), en présence d'experts et juges internationaux.

ATHLETISME : En commémoration des manifestations du 11-décembre-1960, la Ligue de wilaya de sport et travail d'Annaba organise vendredi prochain, avec le concours de la Fédération algérienne de la discipline et la direction de la jeunesse et des sports d'Annaba, la 1^{re} édition de la course sur route "Bône-2018" de 18 km.

KARATE-DO : Un trio arbitral algérien composé de Khaled Boukerche, Zoheir Hai et Omar Rabhi a pris part au 1^{re} tournoi international de kata et kumité organisé les 1er et 2 décembre à Lisbonne (Portugal).

KARATE-DO : Dans le cadre des activités de la Fédération algérienne de karaté-do, le président de l'instance, Slimane Mesdoui, accompagné de membres du Bureau fédéral, a tenu une réunion de coordination avec la Ligue de Relizane. L'objectif de cette réunion est d'assurer le bon déroulement des activités de cette discipline au niveau des différentes ligues de wilaya.

KICK-BOXING : La Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing, muay thai et disciplines assimilées, a fixé pour toutes les ligues de wilaya le 15 janvier 2019 comme date limite pour la réception des demandes de licences des athlètes pour la saison 2018-2019.

LUTTE : La Fédération algérienne de luttes associées a interdit la mutation d'un athlète dans une autre wilaya, en application des recommandations du Collège technique national. L'instance fédérale a également établi un barème financier concernant les mutations dans la même wilaya, dans le but de sauvegarder l'intérêt des clubs formateurs, notamment sur le plan financier.

APS



L'APS saisit cette occasion pour mesurer les exploits et les actions de l'ensemble des acteurs du sport algérien, en conviant la presse sportive nationale à ce sondage qui revient après une interruption de deux années. Les organes de la presse nationale écrite, parlée et télévisée sont ainsi appelés à choisir les deux meilleures athlètes (homme et dame) ainsi que le meilleur espoir et la meilleure équipe de l'année.

La formule retenue est celle des différents sondages organisés par l'agence depuis 1977, c'est-à-dire un point pour chaque voix. La rédaction sportive de l'APS propose une liste exhaustive, ouverte cependant à d'autres choix, des acteurs du sport ayant marqué cette période. Le prix Brahim-Dahmani, en hommage au journaliste de l'APS qui a occupé plusieurs postes en débutant par la rédaction sportive, passant par le service culturel avant d'être nommé à un poste à l'étranger (Harare, Zimbabwe), disparu en 1987, récompense le meilleur sportif de l'année. Le prix Abdellah-Hammani, premier responsable de la rédaction sportive de la télévision, récompensera la meilleure sportive de l'année, tandis que le prix Mokhtar-Chergui, en hommage à l'ancien responsable de la rubrique sportive du quotidien El Moudjahid, sera remis au meilleur espoir sportif. Enfin, le prix Abdellah-Benyekhlef, en hommage à l'inimitable animateur des années 1960 et 1970 de la radio Chaîne III, récompensera la meilleure équipe de l'année. Les lauréats seront connus à la fin du mois, à l'issue de l'opération de comptage des voix. Les choix des lauréats doivent parvenir au plus tard le 15 décembre 2018 aux numéros de fax : 023 56 96 54, 023 56 96 63 ou 023 56 96 47 ou à l'adresse e-mail suivante : sondage.aps@yahoo.com

La liste proposée

Liste proposée dans le cadre du traditionnel sondage APS Brahim-Dahmani récompensant les meilleurs athlètes de l'année 2018. Cette liste reste toutefois ouverte en vue de la désignation par les médias d'autres athlètes ne figurant pas sur celle proposée. Les choix des organes de presse doivent parvenir au plus tard le 15 décembre 2018 aux numéros de fax : 023 56 96 54, 023 56 96 63 ou 023 56 96 47 ou à l'adresse e-mail suivante : sondage.aps@yahoo.com

MESSIEURS (Prix Brahim-Dahmani):

Athlétisme : Abdelmalik Lahoulou, champion d'Afrique du 400m haies à Asaba (Nigeria) avec un chrono de 48.47, améliorant au passage son propre record national.
Body-building : Sid-ali Midoun, champion du monde à Benidorm (Espagne).
Luttes associées : Adem Boudjemline, 3^e aux Championnats du monde militaires à Moscou (Russie), champion d'Afrique à Port-Harcourt (Nigeria), médaillé d'argent aux Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne) et vice-champion méditerranéen à Alger.

Natation : Oussama Sahnoune, vainqueur de la médaille d'or au 100m nage libre (NL) et d'argent au 50m NL aux Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne). Il a également été champion de France pour la troisième fois de suite au 100m NL en petit bassin et médaillé de bronze sur 50m NL. En grand bassin, il a obtenu la médaille de bronze du 50m NL des Championnats de France et battu le record d'Algérie du 100m papillon avec 54.01. Lors des Championnats arabes Open à Radès (Tunisie), le natif de Constantine a remporté le vermeil du 100m NL (48.72), 50m papillon (24.41), 100m papillon (53.50) et 50m NL (21.82), établissant à chaque fois de nouveaux records arabes et nationaux.

Powerlifting : Lyès Boughalem, champion du monde pour la cinquième fois consécutive à Calgary (Canada) et sextuple champion afro-arabe à Meknès (Maroc).

DAMES (Prix Abdelkader-Hammani):

Echecs : Amina Mezioud, championne d'Afrique à Livingstone (Zambie), médaillée d'or dans l'épreuve reine classique des Olympiades à Sharjah (Emirats arabes unis) et médaillée de bronze dans l'épreuve reine classique au Championnat arabe individuel à Dubaï (Emirats arabes unis).

Karaté : Lamia Matoub (kumité), médaillée de bronze aux Championnats du monde à Madrid (Espagne) et championne d'Afrique à Kigali (Rwanda).

Natation : Rania Hamida Nefsia, championne d'Afrique du 400m 4 nages à Alger et vainqueur des médailles d'argent sur 200m 4 nages et 200m papillon et de bronze sur 200m brasse au même rendez-vous.

ESPOIRS (Prix Mokhtar-Chergui):

Boxe : Farid Douibi, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de la jeunesse à Buenos Aires (Argentine), champion d'Afrique juniors à Casablanca (Maroc), champion arabe juniors au Caire (Egypte) et médaillé d'or aux Jeux africains de la jeunesse Alger-2018.

Boxe : Mohamed-Amine Hacid, 3^e aux Mondiaux juniors de Budapest (Hongrie), vice-champion olympique de la jeunesse à Buenos Aires (Argentine), médaillé d'or aux Jeux africains de la jeunesse à Alger et médaillé de bronze au tournoi international Emil-Jechev juniors à Sofia (Bulgarie).

Luttes associées : Fatah Benferjallah, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de la jeunesse à Buenos Aires (Argentine), champion d'Afrique cadets à Port-Harcourt (Nigeria) et médaillé d'or aux Jeux africains de la jeunesse d'Algér.

Natation : Moncef Balamane, 3^e au 200m 4 nages des Championnats d'Afrique seniors à Alger et médaillée d'or sur la même spécialité aux Jeux africains de la jeunesse Alger-2018. Il a battu aussi le record d'Algérie du 200m brasse (2:11.55) au Championnat national seniors Open en petit bassin.

Sport scolaire : Oussama Cherrad, champion du monde de cross-country à Paris (France).

Sport universitaire : El-Hocine Zourkane, champion du monde de cross-country à Saint-Gall (Suisse).

EQUIPES (Prix Abdellah-Benyekhlef):

Basket-ball : sélection algérienne (messieurs), vice-championne arabe.

Football : USM Bel-Abbès, vainqueur de la Coupe d'Algérie et de la Supercoupe d'Algérie.

Handball : GS Pétroliers, 3^e au Championnat d'Afrique des clubs champions.

Handi-basket : sélection algérienne dames, double championne d'Afrique.

NB : les athlètes et équipes proposés sont classés par ordre alphabétique de leur discipline.

ADRAR: Nécessaire exploitation des énergies renouvelables dans les structures juvéniles et sportives

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a plaidé, samedi à Adrar, pour la nécessaire exploitation des énergies renouvelables dans les structures juvéniles et sportives.

«Il appartient d'exploiter les énergies renouvelables dans les installations juvéniles et sportives en vue de réduire les coûts de consommation électrique dans les structures relevant du secteur», a lancé M. Hattab en marge de l'inauguration d'un complexe sportif de proximité au vieux Ksar d'Ouled Mahmoud, commune d'El-Metfara (160 km Nord d'Adrar) dans le cadre d'une visite de travail dans la région.

Le ministre a appelé à renforcer la dimension écologique au niveau de ces structures par la prise en charge des espaces verts. Ce complexe sportif regroupe une salle omnisports, d'une autre de diverses activités et un stade, susceptibles de dynamiser les activités récréatives au profit des jeunes de cette région enclavée. M. Hattab a, sur site, pris connaissances de préoccupations de certains employés du secteur et des représentants d'associations, liées notamment à l'augmentation des



subventions, l'accompagnement des activités juvéniles et sportives dans la région.

Mettant à profit cette tournée dans la région, le ministre a, au niveau de cette commune, donné le coup d'envoi d'une manifestation culturelle et juvénile regroupant des associations de différentes régions de la wilaya, avant d'inaugurer une piscine («8 Mai 1945») dans la commune de Zaouiet Kounta, (80 km Sud d'Adrar). Le ministre de la

jeunesse et des sports s'est également engagé dans un chantier de réalisation d'une piscine au niveau de la nouvelle ville «Sid Mohamed Belkébir» d'Adrar, avant d'assister à une partie des activités juvéniles et sportives à l'office du complexe omnisports «18 Février» de la commune du chef-lieu. M. Mohamed Hattab, lors de cette visite, mis l'accent sur le nécessaire investissement, sur les ressources humaines pour assurer une gestion optimale

des structures du secteur qui, a-t-il dit, ont connu, ces quatre décennies, un essor «qualitatif». La visite du ministre dans la région a été mise à profit par les représentants des clubs locaux pour soulever une série de préoccupations liées à l'augmentation des subventions en l'absence du sponsoring dans la région. Le ministre devra poursuivre sa tournée, dimanche à Adrar, par l'inspection d'autres projets et installations relevant de son département.

VOVINAM VIET VO DAO / TOURNOI INTERNATIONAL D'ALGER (2E ET DERNIÈRE JOURNÉE) :

Les Algériens rafleut 19 titres sur 20

La sélection algérienne de vovinam viet vo dao a outrageusement dominé la deuxième et dernière journée du tournoi international d'Alger, organisé à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, en remportant 19 des 20 finales qui ont été disputées samedi. Un scénario conforme à celui de la veille, puisque là-encore, Les athlètes algériens avaient survolé la compétition, avec une moisson de 24 médailles : 10 or, 11 argent et 3 bronze.

Un excellent parcours qui les avait dès lors placés en tête du classement général des médailles, loin devant l'Italie, deuxième avec 5 médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze) au moment où la Côte d'Ivoire avait complété le podium de cette première journée, avec un total de 5 breloques (1 or et quatre bronze).

Outre les 19 nouveaux titres, remportés samedi, la sélection algérienne a bonifié sa moisson de 18 médailles en argent et 11 bronze, ce qui porte son total cumulé à 72 médailles : 29 or, 29 argent et 14 bronze. De son côté, le podium de cette première édition du tournoi international d'Alger est resté inchangé, avec l'Italie, toujours à la deuxième place, suivie de la Côte d'Ivoire.

«La Squadra» a bonifié sa moisson de deux nouvelles médailles samedi (1 or, 1 bronze), alors que Les Eléphants

en ont glané quatre (2 argent et 2 bronze). «Le niveau de la compétition était assez élevé, en présence de certains athlètes de renom, venus d'Europe, d'Asie et d'Afrique» a jugé l'international algérien Mechecuegue Oussama, sociétaire de l'Olympique Bourouba, ajoutant que «cette compétition est venue au bon moment» pour l'aider, lui et ses coéquipiers «à préparer les importantes échéances internationales à venir», notamment, les prochains championnats d'Afrique, prévus à la fin du mois en cours au Maroc.

Des propos confirmés par la société de l'AS Sûreté Nationale, Ilham Teboudi, ayant considéré que «la concurrence a été très rude», en se disant «heureuse que les gros efforts fournis pendant la préparation aient porté leurs fruits».

Pour sa part, le Président de la Fédération algérienne de Vovinam viet vo dao, Mohamed Djoudaj a jugé «très honorables» les résultats obtenus par les représentants algériens dans cette compétition. Ce qu'il considère comme «une preuve formelle» que cette discipline sportive «a beaucoup évolué» au point de pouvoir rivaliser avec de grandes nations».

Sur le plan organisationnel, Djoudj a considéré que le tournoi international d'Alger «a été une totale réussite», ajoutant qu'il trouve «merveilleux» que cette compétition eut été «officiellement intégrée dans le calendrier de la Fédération internationale». Ce qui veut dire que désormais, elle sera rééditée chaque année, avec la possibilité de drainer la participation d'un plus grand nombre d'athlètes et de pays.

Cette première édition du tournoi international d'Alger avait démarré vendredi matin, avec le déroulement des tours qualificatifs, marqués par la présence d'un total de 145 athlètes. Plusieurs parmi les nations engagées dans compétition avaient participé à l'Assemblée générale constitutive de l'Union arabe de Vovinam viet vo dao, qui s'était déroulée vendredi soir à Vieux-Kouba (Alger).

Onze (11) sélections étrangères, représentant l'Italie, la Roumanie, la Belgique, la Côte d'Ivoire, la Libye, l'Egypte, le Liban, le Yémen, le Soudan, la Jordanie et le Belarus sont engagées dans ce tournoi.

Elles se trouvent depuis mercredi au centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger). L'équipe de l'Afghanistan devait participer elle aussi à cette compétition, avant de déclarer forfait pour des raisons administratives. A noter aussi la présence du président de la Fédération internationale de Vovinam Viet Vodao, Mai Huu Tin, ayant suivi les débats avec beaucoup d'attention.

HANDI-BASKET / NATIONALE I (5E JOURNÉE): Amel Boussaâda toujours leader

L'équipe d'Amel Boussaâda a conservé son fauteuil de leader du Championnat de Nationale I de handi-basket (basket sur fauteuils), après sa victoire à Boufarik contre l'IRB sur le score de 50-40, pour le compte de la 5e journée disputée vendredi et samedi.

Après cinq journées, les protégés de l'entraîneur Nedjai se portent bien avec neuf points (4v, 1d), confirmant leur volonté de non seulement assurer leur maintien en Nationale I, dont ils sont nouveaux promus, mais aussi de réaliser quelque chose de «sensationnel».

Nour M'sila, une des meilleures équipes du championnat national, suit derrière avec un point de retard, à l'issue d'une importante victoire ramenée de Béjaïa devant l'ASHW (81-48). Par contre, l'A. Khemis El-Khechna reste la seule équipe ayant perdu ses cinq matchs.

RUGBY : Les jeunes de «Torro oranais» dominent le 1^{er} festival de la wilaya d'Oran

Les équipes des jeunes du club de «Torro oranais de rugby» ont dominé le premier festival du rugby à sept de la wilaya d'Oran organisé samedi au niveau du complexe sportif de proximité à Haï El Barki.

Le «Torro oranais de rugby», a terminé à la première place au classement de la catégorie des moins de 14 ans garçons, suivi par la formation de Miloua, alors que la troisième et quatrième place sont revenues aux équipes de Bouchidou et Messerghine, respectivement.

Chez les filles de la même catégorie, le dernier mot est revenu à la formation de Djawhara Canastel qui a battu en finale l'Olympique de Messerghine, sachant que seuls ces deux clubs ont pris part à ce festival dans ce sexe. La catégorie des moins de 19 ans garçons, qui a vu également la participation de deux formations, a connu la consécration des jeunes de «Torro oranais de rugby» face au Nasr Chabab El Bahia.

En tout, ils étaient 320 jeunes dans les deux sexes, représentant 15 clubs oranais, à avoir pris part à ce festival organisé par la Ligue de rugby de la wilaya d'Oran en collaboration avec «Torro oranais du rugby» et qui s'inscrit dans le cadre des festivités célébrant l'anniversaire du 11 décembre 1961.

Des prix et des cadeaux ont été remis à la fin du festival aux équipes vainqueurs, en présence des représentants des autorités locales ainsi que ceux de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, qui ont contribué aussi au déroulement de cette manifestation dont les organisateurs souhaitent en faire une tradition.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (6E JOURNÉE): Défaite du CSMBB Ouargla face à l'OSBB Arréridj (44-72)

Le CSMBB Ouargla s'est incliné à domicile face à l'OS Bordj Bou Arréridj sur le score de 44 à 72, en match de clôture de la 6e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, disputé samedi. Alà faveur de cette victoire, l'OSBB remonte à la 2e place du classement avec 10 points, alors que le CSMBB occupe le 8e rang avec 8 points. Les autres rencontres de la 6e journée, notamment marquée par la victoire du NAHD face au GSP (89-85), ont été disputées vendredi.

APS

Riche programme au jubilé de l'ancien joueur de Collo Ahmed-Chaouch

L'Association des amis de football Collo (AAFC) organise le jubilé de l'ancien international de l'Entente de Collo, Messaoud Ahmed-Chaouch dit «Zico», dans le cadre d'un riche programme peaufiné et prévu samedi prochain, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée avec la collaboration de la direction de la jeunesse et des sports locale et l'APC de Collo, la manifestation, qui commémore le 14e anniversaire de la création de l'AAFC, comprend dans l'après-midi des matchs de gala regroupant les écoles de football (8-12 ans) de Zitouna, Harouch, Sidi Mezghiche et Cheraïa, ainsi que les académies de Skikda, Azzaba, Collo et Tamalous.

S'en suivra un match entre une sélection de journalistes de différents organes contre une sélection de l'Est du pays, avant le clou de la journée mettant aux prises une sélection de joueurs ayant composé les équipes nationales de 1982, 1986 et 1990, et une autre de l'Entente de Collo des années 1980 et 1990, avec laquelle avait évolué Ahmed-Chaouch, un des meilleurs éléments de l'histoire des «Dauphins» (surnom donné à l'EC).

La matinée de la journée de samedi sera consacrée à une conférence sur l'histoire de l'équipe de football de Collo et la création de l'AAFC en 2004 laquelle comprend en son sein des docteurs, avocats, cadres d'état et anciens joueurs, entre autres. «Cette initiative qu'on a préparée depuis plusieurs mois a été rendue possible grâce notamment à l'apport du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab», a indiqué à l'APS le président de l'AAFC, Mahfoud Boukadam, ancien international de l'Entente de Collo. Pour les initiateurs de la rencontre, «les meilleurs commémorés et moyens seront réunis» pour la réussite de l'événement qui verra la participation aussi de personnalités du mouvement sportif national. Ancien joueur de l'Entente de Collo (WFK Collo après la réforme sportive) des années 80-90, Ahmed-Chaouch, âgé aujourd'hui de 57 ans, était pétant de qualité et d'une simplicité exemplaire.

Sa carrière, qu'il a achevée au CA Bordj Bou Arréridj, a été marquée par la finale de Coupe d'Algérie perdue en 1986 devant la JE Tizi-Ouzou (1-0 a.p.).

Une année auparavant, «Zico», comme surnommé par ses coéquipiers, a obtenu avec Collo son meilleur résultat en championnat d'Algérie en terminant troisième de la saison 1984-1985 derrière la JS Kabylie et le NA Hussein-dey. Le Onze colliste était composé également des Baghloul, Kermiche, Latrèche, Bellachia, Lameri, Boukadam et Kouadria, entre autres.

Pour donner un goût de réussite à cette manifestation, les organisateurs ont lancé un appel aux amoureux du football à Collo pour se mêler à l'ambiance que susciteront ces moments intenses qui rappelleront ceux des années 1980, période de gloire du sport roi en Algérie.

SÉRIE «A» ITALIENNE (15E JOURNÉE) / NAPLES :

Les Algériens Ounas et Ghoulam se distinguent contre Frosinone

Les internationaux algériens du SSC Naples, Adam Ounas et Faouzi Ghoulam se sont distingués samedi, lors de la 15e journée de Serie «A» italienne de football, avec respectivement un but et deux passes décisives, contribuant ainsi à la large victoire de leur équipe contre Frosinone (4-0). Après une ouverture du score relativement précoce de Zielinski (7'), c'est Ounas qui était le premier des deux Algériens à s'illustrer, en inscrivant un joli but à la 40', sur une passe du Sénégalais Koulibaly. De son côté, Ghoulam a attendu la 68' et l'obtention d'un corner pour déposer le ballon sur la tête de Milik, qui ne s'est pas fait prier pour ajouter le troisième but, avant de revenir à la charge à la 84', pour inscrire le 4e et dernier but, encore une fois sur une passe décisive de Ghoulam. Un rendement ô combien significatif pour Ghoulam, qui effectuait son retour à la compétition après 402 jours d'absence, dû à une rupture des ligaments croisés du genou droit, puis à une fracture transversale de la rotule droite. La première blessure avait été contractée le premier novembre 2017, lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions et, juste au moment où Ghoulam allait retrouver la compétition, en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa League, il a contracté cette nouvelle blessure au niveau de la rotule, et qui a nécessité une intervention chirurgicale à la clinique Villa Stuart de Rome. Le défenseur international algérien n'a repris l'entraînement avec le groupe que depuis quelques semaines, ce qui n'a pas empêché l'entraîneur Carlo Ancelotti de le convoquer pour cette 15e journée de Serie «A». Un choix qui finalement s'est avéré judicieux, puisque l'ancien Stéphanois (27 ans) a répondu présent, aussi bien sur le plan défensif qu'offensif. Avec cette victoire, Naples consolide sa deuxième place. Les hommes de Carlo Ancelotti sont toujours à huit points de la Juventus Turin, mais ils comptent désormais six longueurs d'avance sur l'Inter Milan (3e), justement battue 1-0 vendredi par la Juventus dans le choc de cette 15e journée.

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE - RETOUR) USMA - AL-MERRIKH : Mission «remontada» pour les Rouge et Noir

L'USM Alger, séchement battue par les Soudanais d'Al-Merrikh (4-1) lors de la première manche à Omdurman, tentera de réaliser une «remontada» lundi au stade 5-Juillet (19h00), en match comptant pour les 8es de finale (retour) de la Coupe arabe des clubs champions de football.

Même si la mission s'annonce d'ores et déjà compliquée face à un adversaire qui n'est plus à présenter, il n'en demeure pas moins que les Algériens ont des atouts à faire valoir qui pourraient leur permettre de passer l'écueil des Soudanais et de continuer l'aventure dans cette lucrative Coupe arabe.

Al-Merrikh aborde cette rencontre affecté sur le plan psychologique suite à son élimination surprise dès le tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique par les Ougandais de Vipers SC.

«C'est un important rendez-vous qu'on ne doit surtout pas rater. La Coupe arabe des clubs champions est un objectif pour nous et on doit croire que coûte aracher la qualification. Certes, ce sera très difficile, mais pas impossible. Ce n'est pas évident de remporter le match sur un score de trois buts à zéro, mais on croit dur comme fer



en nos chances et avec la présence de nos supporters, on est capables de réaliser l'exploit», a assuré le milieu offensif usmiste Rafik Bouderbal, une manière pour lui d'inciter ses coéquipiers à ne pas baisser les bras. L'USMA, championne d'automne, reste sur une défaite concédée à domicile en Ligue 1 face à l'ES Sétif (0-1).

Deux absences de taille

Outre le handicap de trois buts à remonter, l'entraîneur français Thierry Frogier doit se passer des services de deux pièces maîtresses :

le gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche et le buteur-maillon, le Congolais Prince Ibara, tous les deux blessés. Le club phare de Soudara aura à cœur de rejoindre son voisin, le MC Alger, en quarts de finale.

Le Mouloudia a composé en effet son billet suite à sa double victoire face à la formation saoudienne d'Al-Nasr (1-0 à l'extérieur puis 2-1 à domicile). En revanche, l'autre représentant algérien dans cette compétition, l'ES Sétif, s'est fait éliminer par les Saoudiens du Ahly Djeddah (aller : 0-1, retour : 1-1). Le der-

nier match de ces 1/8 de finale opposera mardi le Raja Casablanca (Maroc) à Al-Ismaïly (Egypte).

A l'aller, les deux équipes ont fait match nul (0-0). Six clubs ont assuré jusque-là leur qualification pour les quarts de finale : MC Alger, Union d'Alexandrie (Egypte), Al-Wasl (Emirats arabes unis), ES Sahel (Tunisie), Ahly Djeddah et Al-Hilal (Arabie saoudite). La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE DE FOOTBALL / LEICESTER CITY :

Ghezzal retrouve la compétition

L'ailier international algérien Rachid Ghezzal, remis d'une blessure à la cuisse, a retrouvé la compétition avec son équipe Leicester City lors de la défaite concédée samedi soir à domicile face à Tottenham (0-2), dans le cadre de la 16e journée du championnat anglais de football. L'ancien Monégasque a fait son apparition en seconde période (56e) en remplacement du Nigérian Kelechi Iheanacho.

Sa dernière apparition re-

montait au 10 novembre dernier à domicile face à Burnley (0-0) en championnat. Ghezzal (26 ans) compte douze apparitions sous le maillot des «Foxes» depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Il compte deux buts inscrits dont un lors de la défaite concédée en championnat le 1er septembre face au leader Liverpool (1-2).

Le joueur algérien avait rejoint Leicester City durant l'intersaison pour un contrat de

quatre saisons en provenance de l'AS Monaco (Ligue 1 française). Lors du précédent exercice, Ghezzal a marqué 2 buts en 35 apparitions en Ligue 1. Il n'a pas été convoqué pour le dernier match de l'équipe nationale en déplacement face au Togo à Lomé (victoire 4-1) disputé le 18 novembre et comptant pour la 5e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

COUPE DE FRANCE - LE HAVRE :

L'Algérien Ferhat retrouve ses talents de passeur

L'Algérien du Havre Zinedine Ferhat a retrouvé ses talents de passeur samedi soir, à l'occasion du 8e tour de la Coupe de France de football, en distillant une belle offrande pour le troisième but de son équipe, vainqueur (5-1) chez la modeste formation de Régionale 3, Vil-

lers-Houlgate.

L'ex-N.7 de l'USM Alger a été sacré meilleur passeur du championnat de Ligue 2 française l'an dernier, avec un nombre historique de 20 offrandes, grâce auxquelles il avait tout bonnement pulvérisé l'ancien record détenu par Fayçal Fajr du Stade

Malherbe de Caen, avec 15 passes décisives lors de la saison 2013-2014.

Sur sa lancée, l'international algérien de 25 ans a relativement bien démarré la saison en cours, s'emparant même de la première place au classement des meilleurs passeurs avec quatre offrandes, avant

Maxi Gomez, la priorité de janvier ?

L'international uruguayen est sous contrat jusqu'en 2022 avec le Celta Vigo et dispose d'une clause libératoire de 50 millions d'euros. Marca précise que le transfert pourrait se négocier pour un montant moins élevé, à condition que le joueur accepte de partir à ce stade de la saison. Et pour le moment, ce ne serait pas vraiment sa priorité. Affaire à suivre...



Avantage Bayern pour Isco ?

En plein doute du côté du Real Madrid depuis l'arrivée de Santiago Solari, Isco pourrait rebondir au Bayern Munich. La situation d'Isco est des plus étranges. Le milieu espagnol a vu son temps de jeu fondre comme neige au soleil depuis l'arrivée de Santiago Solari en lieu et place de Julen Lopetegui, sur le banc du Real Madrid. Cela devrait le pousser à envisager un départ à cet hiver, avec plusieurs clubs prêts à

L'accueillir les bras ouverts comme la Juventus, Manchester City et Arsenal. L'avenir de l'ancien de Malaga pourrait pourtant s'écrire du côté de l'Allemagne...

D'après les

informations de Sport BILD, le Bayern Munich tiendrait la corde actuellement dans la course à Isco. Le quotidien allemand précise d'ailleurs que les Bavarrois devraient formuler une offre dans les prochaines semaines, afin de convaincre le Real Madrid à laisser filer le milieu de terrain. Les médias espagnols ont pourtant assuré que le joueur n'avait aucune intention de quitter Madrid, en dépit de sa situation délicate.

KANTÉ RELANCE LA PREMIER LEAGUE !

Grâce à une ouverture du score signée N'Golo Kanté, Chelsea s'est offert le scalp de Manchester City, jusque-là invaincu en Premier League. Les hommes de Pep Guardiola ne sont plus leaders.

Notez bien la date: le 3 janvier prochain, un jeudi à 21h, Manchester City recevra Liverpool pour un choc au sommet. En attendant, les Citizens cèdent leur fauteuil de leader aux Reds, ce samedi, dans le cadre de la 17e journée. La formation de Pep Guardiola a concédé sa première défaite en championnat dans l'autre de Chelsea (2-0), un but de N'Golo Kanté avant la mi-temps et un autre de David Luiz avant les 10 dernières minutes (78e) faisant le bonheur des Blues.

Pourtant, l'issus finale ne reflète absolument pas les 45 premières minutes d'une domination outrageuse des visiteurs mancuniens. En l'absence de Sergio Agüero et alors que Gabriel Jesus a seulement été lancé à l'heure de jeu, c'est Riyad Mahrez qui a été posté en pointe pour servir de relais. Les combinaisons ont été nombreuses dans le camp adverse et Raheem Sterling, Leroy Sané ou Bernardo Silva n'ont pas été loin de trouver la faille. Mieux, le pressing des joueurs offensifs, notamment sur N'Golo Kanté, en difficultés avec le ballon, a permis à City de maîtriser la partie.

Hazard double passeur décisif

Les hommes de Maurizio Sarri se sont ainsi contentés de défendre bas avec un Eden Hazard replacé dans l'axe. Le jeu est très peu passé par Jorginho, une fois n'est pas coutume, et David Luiz était chargé d'envoyer des longs ballons vers ses coéquipiers offensifs. Une relance lointaine du défenseur brésilien a justement amené l'ouverture du score. La reprise de N'Golo Kanté, sur un centre en retrait d'Eden Hazard, faisait mouche (45e).

De manière assez paradoxale, Chelsea a relevé la tête au retour des vestiaires en s'appliquant dans la circulation de balle afin de neutraliser un adversaire bien moins inspiré dans la construction. C'est finalement ce même David Luiz qui a permis aux Blues de faire le break, d'une reprise de la tête au premier poteau sur un corner d'Eden Hazard (78e), pour la 8e passe décisive du Belge cette saison. Manchester City ou l'impuissance d'un leader qui ne l'est plus.



Une offre à couper le souffle pour Kane ?

A en croire le Daily Star, les Blaugrana recherchent déjà activement le successeur de Luis Suárez. En effet, le rendement du goleador uruguayen pourrait baisser au cours des mois et des années à venir. « El Pistolero » aura 32 ans en janvier prochain et personne ne peut dire s'il sera, ou non, toujours aussi performant à l'horizon 2020-2021.

Naples fixe le prix de Koulibaly

Manchester United sait désormais à quoi s'en tenir. Selon The Times, les dirigeants de Naples auraient indiqué aux Red Devils, intéressés par Kalidou Koulibaly, qu'ils étaient prêts à négocier son transfert à partir de 100 millions d'euros. Auteur d'un excellent début de saison, l'international sénégalais (27 ans) est considéré comme l'un des meilleurs joueurs à son poste et son profil plairait beaucoup à José Mourinho. Mais le club anglais accepterait-il de casser sa tirelire pour faire de lui le défenseur le plus cher de l'histoire ?

**FÊTE NATIONALE
DE LA TANZANIE**
**Le Président
Bouteflika
félicite le
Président
John Pombe
Magufuli**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de Tanzanie, John Pombe Magufuli, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a exprimé sa disponibilité à œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«La célébration de la fête nationale de la République unie de Tanzanie m'offre l'agréable occasion de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses ainsi que mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple tanzanien frère», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Il me plaît de saisir cette heureuse opportunité pour vous réaffirmer ma disponibilité à œuvrer, avec vous, à la consolidation des relations d'amitié et de solidarité qui existent entre nos deux pays, et au renforcement de la coopération bilatérale, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples frères», a ajouté le chef de l'Etat.

HABITAT
**60.000 logements
dont 20.000 de type
AADL distribués au
niveau national**

Quelque 60.000 logements de différents types dont 20.000 du programme location/vente (AADL) seront distribués au niveau national jusqu'à la mi janvier prochain, a annoncé samedi à Mostaganem le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Lors d'une cérémonie de remise symbolique des clés de 326 logements publics locatifs (LPL) et de location/vente AADL et de 500 affectations d'aides à l'habitat rural (25 communes), le ministre a souligné que les opérations de distribution lancées samedi se poursuivront aux mois de décembre et janvier, ce qui confirme l'engagement du président de la République, M Abdelaziz Bouteflika à garantir des conditions de vie décentes aux citoyens.

Jusqu'au 15 janvier prochain, 10.000 logements AADL seront distribués à Alger, 4.000 autres à Oran, 1.000 à Relizane, 970 à Sétif, 900 à Mila, 450 à Saida, 274 à Bordj Bou Arréridj et 900 à Chlef, Tiaret, Tissemsilt et autres wilayas, a annoncé Abdelwahid Temmar.

Le ministre a procédé, lors de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, à la pose de la première pierre de construction de 1.500 logements dans le cadre du programme du logement promotionnel aidé (LPA) dans sa nouvelle formule.

Ce programme, qui comprend aussi 366 logements promotionnels et 28 espaces commerciaux, sera réalisé par 28 entreprises dont deux publiques, selon



les explications fournies par les responsables du secteur de l'habitat de la wilaya de Mostaganem.

Concernant la nouvelle formule LPA, M. Temmar a souligné que le texte réglementaire régissant ce programme est susceptible de traiter des dysfonctionnements enregistrés par l'ancienne formule et les éviter à l'avenir. Ce nouveau texte permet de contrôler les comptes qui passent par la Caisse nationale du logement (CNL) et le versement des dûs des promoteurs suivant les taux d'avancement des projets, a-t-il indiqué.

Le ministre a également souligné que le texte réglementaire régissant ce programme est susceptible de traiter des dysfonctionnements enregistrés par l'ancienne formule et les éviter à l'avenir. Ce nouveau texte permet de contrôler les comptes qui passent par la Caisse nationale du logement (CNL) et le versement des dûs des promoteurs suivant les taux d'avancement des projets, a-t-il indiqué.

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, selon M. Temmar, de programmes complémentaires au titre

de l'exercice en cours et de nouveaux programmes d'habitat pour l'année prochaine dont 2.205 logements AADL, 1.500 LPA, 1.900 aides à l'habitat rural et 300 à 500 logements publics locatifs destinés au logement dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP).

Une enveloppe financière d'un milliard DA sera consacrée l'année prochaine à l'aménagement externe de 8.000 nouveaux logements, une autre de 200 millions DA pour l'habitat rural groupé, en plus de 500 millions DA à l'amélioration urbaine dont 200 millions DA à l'aménagement de pistes et l'éclairage public dans les zones rurales, a-t-on fait savoir.

DGSN
**Le Colonel Mustapha El Habiri inspecte l'Unité
aérienne de la Sûreté nationale**

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Colonel Mustapha El-Habiri a effectué, dimanche à Alger, une visite inopinée au siège de l'Unité aérienne de la Sûreté nationale (UASN), où il a inspecté les différents services administratifs et techniques qui la composent, indique un communiqué de la Direction

générale de la Sûreté nationale (DGSN). M. El-Habiri a reçu des explications sur le fonctionnement de l'Unité et les différentes tâches assurées en matière de soutien aux unités opérationnelles, notamment dans la gestion des flux de circulation automobile, à travers les images et vidéos

transmis par les caméras dont sont dotées les hélicoptères de l'Unité, ajoute la même source. A la fin de cette visite, le DGSN "n'a pas manqué d'encourager les cadres et agents de l'UASN, les exhortant à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité des personnes et des biens", conclut le communiqué.



EL TARF :
Repêchage de 2 corps sans vie sur 2 plages de Ben M'Hidi

Deux (2) corps sans vie ont été repêchés par les services de la protection civile dans deux plages relevant de la daïra de Ben M'Hidi, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, dimanche, chargé de communication de ce corps constitué. Abdelghani Mansouri. Le corps de la première personne a été repêché, samedi en fin d'après-midi à la plage "Aouinet Kouka", a déclaré Ab-

delghani Mansouri, soulignant que la victime a été retrouvée à l'intérieur d'un tonneau, sans autre précision. La même source a également indiqué qu'un autre corps sans vie a été repêché, au cours de dernière semaine à la plage Henaya dans commune de Berrihane, daïra de Ben M'Hidi, ajoutant que les services de la protection civile se sont déployés, aussitôt l'alerte don-

née. Repêchés dans un état de décomposition avancé, les deux corps ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de Ben M'Hidi pour les besoins de l'autopsie et l'identification, a-t-on encore noté. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec exactitude les tenants et aboutissants de cette affaire, a-t-on conclu.

ALGÉRIE-VATICAN
**M. Ouyahia reçoit
le représentant
du Pape François**



Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a reçu dimanche, à Alger, le Cardinal Angelo Giòvanni Becciu, Préfet de la Congrégation pour les causes des Saints, représentant du Pape François, qui effectue une visite en Algérie, dans le cadre de la cérémonie de béatification de l'ancien évêque

d'Oran Pierre Claverie (1938-1996) et de ses 18 compagnes et compagnons de culte chrétien, morts en Algérie durant la décennie noire, s'est déroulée à la chapelle de Notre Dame de Santa Cruz, dans les monts du Moudjadjid (Oran), rouverte vendredi après sa restauration.

MDN

**LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE**
**7 orpailleurs arrêtés
et saisie de produits
destinés à la contrebande
à Tamanrasset**

Sept (7) orpailleurs ont été arrêtés samedi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi plusieurs produits destinés à la contrebande, indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 8 décembre 2018 à Tamanrasset (6e Région militaire), et saisi quatre (4) véhicules tout-terrain, (7) groupes électrogènes, (7) marteaux piqueurs, ainsi que (142) comprimés psychotropes», précise la même source. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Biskra (4e RM), (25) quintaux de feuilles de tabac, tandis que (385) unités de différentes boissons ont été saisies à El-Oued (4e RM)». En outre, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des Gardes-côtes «ont déjoué, à Oran et El-Ghaizaouet (2e RM), des tentatives d'émigration clandestine de (48) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (05) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Skikda et Tlemcen», rapporte le communiqué.